

Aujourd'hui: nuageux avec averses  
 Minimum 18° Maximum 24°  
 Demain: ensoleillé et chaud  
 DÉTAILS CAHIER SPORTS

**Querin** À LAVAL  
 1530, BOUL. CHOMEDEY  
 CHOMEDEY, LAVAL  
 mazda 688-4787

## Aujourd'hui



### A5 CÉGEPS

Parmi les dizaines de milliers d'étudiants entrés au cégep, hier, figuraient de nombreux adultes revenus devant le tableau noir pour se préparer un avenir meilleur.

### B1 ÉCONOMIE

La Banque du Canada pourrait augmenter son taux d'escompte de plus d'un tiers de point, aujourd'hui, afin de soutenir le dollar sans nuire aux taux à la consommation.

### C3 KASHTIN

Le chanteur Claude McKenzie, du duo Kashtin, est libéré sous conditions après avoir été accusé de conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions.

### S3 EXPOS 1 CUBS 0

Le jeune lanceur Kirk Rueter a connu une soirée exceptionnelle. Non seulement a-t-il blanchi les Cubs de Chicago, mais il a aussi amorcé un triple-jeu à la sixième manche.



### A9 GAGETOWN

Ni la chaleur ni l'entraînement ne les rebutent. Ils sont miliciens et fiers de l'être. Pour des centaines de jeunes, l'armée est synonyme d'un emploi d'été hors pair.

## Sommaire

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| <b>Annonces classées</b>     |              |
| immobilier.....              | C5 à C7      |
| marchandises.....            | C7           |
| emplois.....                 | C7-C8        |
| automobiles.....             | C8 à C10     |
| propositions d'affaires..... | B6           |
| <b>Arts et spectacles</b>    |              |
| informations.....            | C1 à C4      |
| cine-horaire.....            | C4           |
| tele-horaire.....            | C2           |
| television.....              | C1           |
| <b>Bandes dessinées</b>      |              |
| .....                        | C9           |
| Bridge.....                  | C11          |
| Décès.....                   | C11          |
| Economie.....                | B1, B4 à B11 |
| Editorial.....               | B2           |
| Etes-vous observateur? ...   | C5           |
| Feuilleton.....              | C7           |
| Horoscope.....               | C6           |
| Le monde.....                | B5           |
| Loteries — résultats.....    | A7           |
| Mots croisés.....            | C8           |
| Mot mystère.....             | C9           |

## LE RETOUR DE DIANE DUFRESNE



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Tant sur disque que sur scène, «*Détournement majeur*» annonce un renouvellement majeur dans l'univers de Diane Dufresne. Repartie à la conquête de son public (une conquête qui s'annonce éminemment facile), celle qui fut longtemps considérée comme la plus excentrique de notre showbiz prévoit effectivement présenter un nouveau spectacle à ses fans, spectacle cependant plus épuré que ses précédents. N'ayez crainte, admirateurs de la Dufresne, plusieurs surprises risquent de figurer au menu de ce show sans entracte, présentés les 21 et 22 octobre au Théâtre du Forum. Et la rose est de mise! À lire en page C 1

## Guerre des sexes même chez les psy

d'après CP  
 TORONTO

De tous temps, les relations ont été difficiles entre hommes et femmes.

Même les psychologues féminins et masculins sont incapables de s'entendre sur les mesures à prendre pour encourager une meilleure compréhension entre les sexes, ont appris les délégués participant au congrès annuel de l'Association américaine des psychologues, à Toronto.

Selon les psychologues américains William Pollock et Ronald Levant, les hommes et les femmes ne peuvent communiquer entre eux tout simplement parce que les femmes ne sont pas assez compréhensives.

Les hommes, ont-ils expliqué, ont des excuses physiques (l'hormone mâle testostérone), culturelles (les hommes sont généralement les agresseurs) et sociétales (les vrais hommes ne pleurent pas) qui expliquent leur comportement.

C'est pourquoi, plus que les femmes, ils demeurent calmes dans les circonstances difficiles, ils savent mieux se faire valoir au travail et ils expriment leur tendresse par des gestes plutôt que par des mots.

«Les femmes affirment que les hommes ne les comprennent pas», d'expliquer le Dr Pollack, de l'École de médecine de Harvard. «C'est peut-être

vrai mais, pour être francs, nous devons nous demander, autant les femmes que les hommes, si on comprend bien les hommes également. Je répondrais non.»

Si les hommes doivent apprendre à mieux comprendre les femmes, soutient-il, le contraire est aussi vrai.

Bouillie pour les chats, a répliqué Denise Twohey, psychologue, qui affirme qu'on tente de convaincre les femmes qu'elles réagissent trop fortement devant le manque d'émotivité et de sensibilité des hommes.

«Ils n'ont qu'à apprendre notre langage, parce que nous parlons de leur depuis des années», a expliqué la psychologue de l'Université du Nord-Dakota.

«Je ne prétends pas qu'il appartient aux hommes d'évoluer, parce qu'il est mal vu de parler ainsi dans les cercles psychologiques. Les femmes thérapeutes ne doivent pas craindre toutefois de le souligner. On parle constamment de la libido de l'homme et de raisons hormonales qui l'explique, mais les femmes aussi possèdent un appétit sexuel et on n'en parle pas.»

Mme Twohey affirme que l'amour et l'intimité sont des mots ayant des significations différentes pour les hommes et les femmes. Les hommes croient que l'intimité — se rapprocher émotionnellement et physiquement d'une femme — représente une perte

VOIR PSY EN A 2

## En 1963, un rapport de la CIA évoquait une action du KGB Publication de 800 000 pages de documents sur l'assassinat du président Kennedy

d'après AFP et AP  
 WASHINGTON

Les Archives nationales américaines ont ouvert hier au public quelque 800 000 pages de documents sur l'assassinat en 1963 du président John Kennedy, dont 90 000 proviennent des archives secrètes de la CIA.

Les documents de la CIA, de même que ceux du Congrès et de la Commission Warren, chargée

d'enquêter sur cette affaire, ont été remis aux Archives nationales en vertu d'une loi de 1992, ordonnant la remise de tous les documents et dossiers en possession du gouvernement avant le 23 août.

Selon un document des services de renseignements américains publié hier, un ancien expert de l'agence, Peter Deryabin, avait évoqué, cinq jours après l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963 à Dallas (Texas),

l'hypothèse d'une action des services secrets soviétiques, le KGB, visant à réduire par cette action la pression interne sur le leader de l'URSS, Nikita Khrouchtchev.

«La mort de notre président détourne effectivement l'attention des Soviétiques des problèmes nationaux. Elle a directement un effet sur la longévité de Khrouchtchev», soulignait un rapport, classé confidentiel, de huit pages rédigé par M. Deryabin, un ancien agent du KGB

ayant fait défection à l'Ouest, en 1954, et décédé en 1992.

Le rapport avançait aussi la possibilité que Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président, ait commis l'assassinat de sa propre initiative, après avoir été envoyé aux États-Unis par le KGB pour accomplir une autre mission.

Un des rapports publiés traite par ailleurs d'une interview, 15 ans après la mort de Kennedy,

d'un agent du FBI avec un émigré russe qui lui a rappelé une conversation qu'un de ses amis avait eue avec Oswald, alors qu'il séjournait en Russie, en 1962.

Cet homme, Pavel Golovachev, avait travaillé avec Oswald dans une fabrique de radios, à Minsk, et Oswald se serait vanté à lui qu'il «aura beaucoup d'argent dans les poches en retournant en Amérique».

VOIR CIA EN A 2

## Ottawa s'oppose au ticket modérateur

... pour les services médicaux «essentiels»

PHILIPPE DUBUISSON  
 du bureau de La Presse  
 OTTAWA

Le gouvernement Campbell exclut l'introduction du ticket modérateur de toute réforme visant à contrôler les coûts du système de santé au Canada. C'est ce qu'a clairement indiqué le ministre de la Santé, Mary Collins, hier.

«Le gouvernement, la première ministre et moi-même avons l'intention de soutenir les principes qui régissent la Loi sur la santé au Canada; cela veut dire qu'il n'y aura pas de frais d'utilisation pour les services médicaux essentiels qui sont assurés», a-t-elle dit.

Dans un discours prononcé devant l'Association médicale du Canada, à Calgary, Mme Collins a expliqué que l'imposition d'un ticket modérateur réduirait l'accès aux services de santé sans permettre un contrôle plus serré des coûts.

«Les frais d'utilisation n'ont pas pour effet de restreindre les demandes de services essentiels; ils ne font qu'instaurer une nouvelle compartimentation: ceux qui ont les moyens de payer et ceux qui ne les ont pas», a-t-elle dit.

Mme Collins n'a toutefois pas donné de définition précise aux services médicaux «essentiels» qui ne pourront faire l'objet d'un ticket modérateur. Depuis quelques années, les provinces ont retiré diverses interventions médicales de la liste des services assurés, telles que certaines chirurgies esthétiques, de manière à limiter la croissance des coûts.

La ministre a toutefois indiqué qu'une entente fédérale-provinciale devra être négociée pour déterminer les services jugés essentiels et qui seront ainsi financés par le régime d'assurance-santé.

La première ministre Kim Campbell avait manifesté une certaine ouverture à l'égard du ticket modérateur durant la course à la direction de son parti, affirmant qu'elle accepterait de mettre l'idée à l'essai dans une ou deux provinces. Mme Campbell avait par la suite fait marche arrière, soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une mesure efficace.

Certaines provinces, notamment le Québec, réclament des modifications à la Loi sur la santé pour permettre l'imposition d'un ticket modérateur ou d'un impôt-service. Actuellement, le gouvernement fédéral est autorisé à réduire les paiements de transferts aux provinces qui ne respectent pas les principes de la loi canadienne sur la santé.

Au gouvernement du Québec, le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, a récemment déclaré qu'«il serait extrêmement regrettable» que le refus d'Ottawa «dégénère en conflit fédéral-provincial à la grandeur du Canada alors que les contribuables désirent que l'on fasse quelque chose» pour limiter la croissance des coûts de la santé.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa aurait l'intention de faire valoir les mérites des

VOIR TICKET EN A 2

## Trois mois de radiation au médecin qui a traité Mélanie Côté

BRUNO BISSON

La Corporation professionnelle des médecins du Québec a imposé au docteur Sasson Moulavi une radiation temporaire de trois mois et une amende de 500\$ après l'avoir reconnu coupable de négligence dans l'affaire Mélanie Côté, cette adolescente de 16 ans décédée dans son lit, en juin 1989, après avoir été électrocutée dans le métro de Montréal et soignée par le docteur Moulavi à l'hôpital Jean-Talon.

La sanction du comité de discipline de la Corporation, rendue le 11 août, pourrait être effective dans deux semaines si le docteur Moulavi ne la porte pas en appel. Ce dernier exerce maintenant à la Polyclinique Laval.

Le docteur Moulavi avait été reconnu coupable, en janvier, des trois accusations de négligence portées contre lui par le syndicat de la corporation.

Dans son jugement, le comité de discipline lui a reproché de ne pas avoir examiné tout le corps de sa patiente, de n'avoir pas cherché un point d'entrée et un point de sortie de l'électricité, comme il aurait dû le faire, et d'avoir procédé trop brièvement à l'auscultation de la jeune Mélanie pour détecter des anomalies du battement cardiaque.

Le 4 juin, vers 1 h 20 du matin, pendant que le docteur Malouvi était de garde à l'hôpital Jean-Talon, la jeune Mélanie Côté est arrivée, escortée de quatre camarades, peu de temps après s'être électrocutée sur la rampe d'alimentation du métro, à la station Sherbrooke. La jeune fille souffrait de brûlures, dont l'une au troisième degré, aux deux mains. Elle était étourdie et aurait même perdu conscience durant un moment dans la salle d'attente de l'hôpital.



Mélanie Côté

VOIR MEDECIN EN A 2

**ROYAL** LA FLORIDE DORVAL 184\$ VANCOUVER DORVAL 349\$ PARIS 425\$

Vols aller/retour. Prix "à partir de" plus 55\$ de taxes. Vols aller/retour. Prix "à partir de" Taxes en sus. Vols aller/retour. Prix "à partir de" Plus 44\$ de taxes d'aéroport.

Prix sujets à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont notifiés, conformément aux dispositions VARRA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

## Demain dans La Presse



Vivre

## Le chemisier blanc

■ Que ce soit Christian Dior ou Karl Lagerfeld, Donna Karan ou C'est ma mère qui m'habille, les créateurs ont presque tous accordé une place de choix au chemisier blanc dans leur collection d'automne. Ça paraît peut-être bête comme ça, un grand chemisier blanc, mais ça tranche joliment avec la mode clocharde du moment, toujours aussi taciturne et grisâtre. A lire demain dans le cahier Vivre.

## Collectes de sang

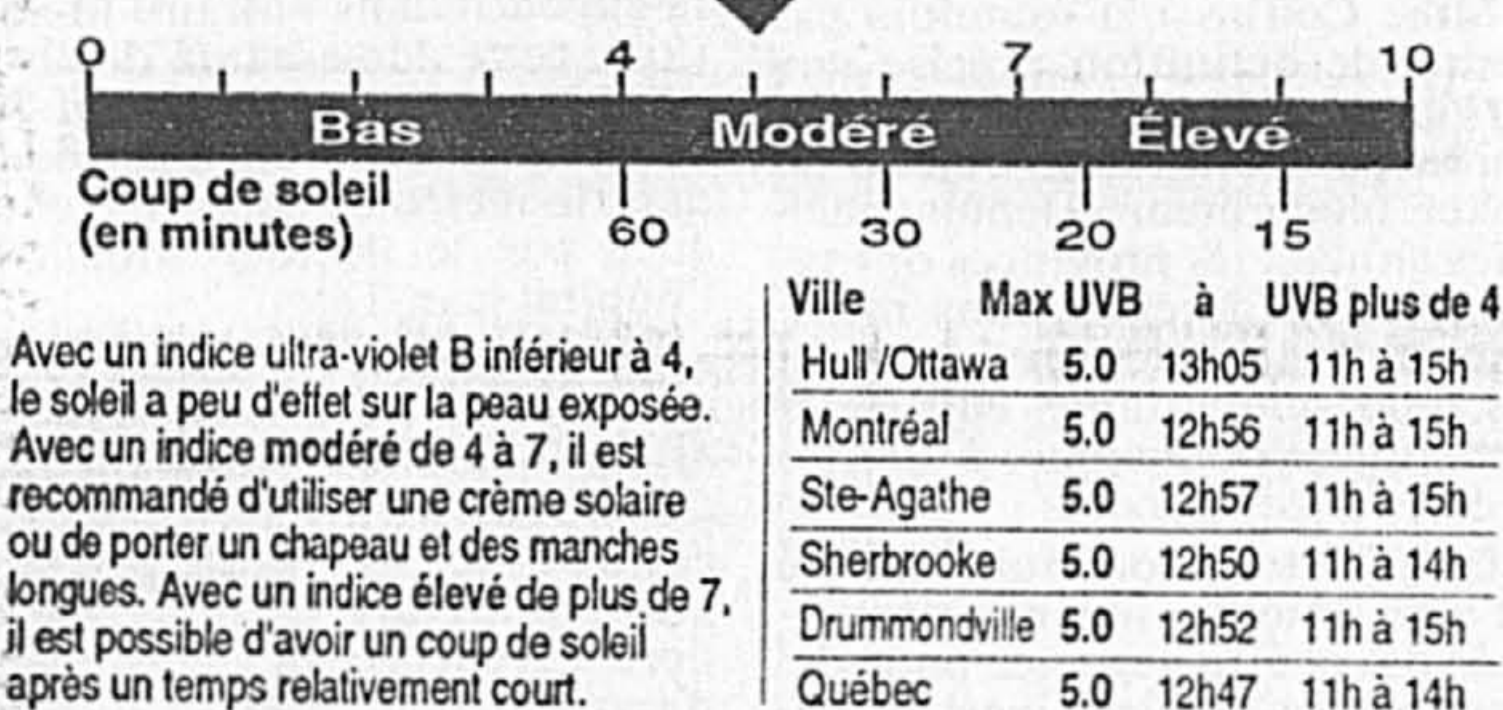
■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonnette, 2991, Sherbrooke est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à Montréal: organisée par Scotia McLeod, en collaboration avec la Tour Scotia, Tour Scotia, 1002, Sherbrooke ouest, 25<sup>e</sup> étage, de 10 h à 16 h; ● à Amos: parrainée par les Chevaliers de Colomb, Conseil 2218, école Sainte-Thérèse, 2<sup>e</sup> avenue Est, de 13 h 30 à 20 h.

## Le soleil

Indice ultraviolet 8 du 24 août à Montréal



## Découverte dans le traitement des cataractes

Reuter  
CHICAGO

■ Des chercheurs français ont révélé hier avoir trouvé un moyen d'empêcher les cataractes de se reformer chez les patients ayant reçu des implants en plastique.

Le procédé implique une modification chimique de la surface de plastique des implants afin de permettre de les traiter avec une protéine naturelle, a révélé un chercheur, lors d'une réunion des membres de l'Association des chimistes des États-Unis.

La protéine empêche qu'une interaction se produise entre l'oeil et la surface des implants, interaction pouvant provoquer la

réapparition de cataractes.

Environ 3,2 millions d'opérations de cataractes sont pratiquées dans le monde à chaque année.

«Ce problème est important du fait que des cataractes secondaires réapparaissent, à divers degrés de gravité, chez de 10 à 50 p. cent des patients, surtout chez les plus jeunes», a affirmé le Dr Tran Minh Duc, de l'Université de Lyon.

Il a ajouté qu'aucune expérience n'a encore été faite sur l'homme. Le procédé a été mis au point en collaboration avec les Laboratoires Domilens, de Lyon, le plus important fabricant européen d'implants oculaires.

## La quotidienne

à trois chiffres

404

Tirage d'hier

à quatre chiffres

4350

|   |          |                                       |          |
|---|----------|---------------------------------------|----------|
| ABONNEMENT  | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES                     | 285-7111 |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30 |          | lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 |          |
| REDACTION   | 285-7070 | Décès, remerciements                  | 285-6816 |
| PROMOTION   | 285-7100 | GRANDES ANNONCES                      |          |
| COMPTABILITÉ  |          | Détailants                            | 285-7202 |
| Grandes annonces  | 285-6892 | National, Télé                        | 285-7306 |
| Annonces classées   | 285-6900 | Vacances, Voyages                     | 285-7265 |
|   |          | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

## La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272



34-2

CODE DU JOUR

MARDI  
24 AOÛT 1993

## LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

## SUITE DE LA UNE

## TICKET

Ottawa s'oppose au ticket modérateur frais modérateurs lors de la rencontre annuelle des premiers ministres provinciaux, cette semaine en Nouvelle-Écosse.

La campagne électorale fédérale, qui est sur le point d'être déclenchée, devrait animer le débat sur la réforme des soins de santé. Au bureau du député Paul Martin, co-président du comité de la plate-forme électorale du Parti li-

béral du Canada, on indique que les libéraux n'envisagent pas l'imposition d'un ticket modérateur comme mesure de contrôle des coûts des soins de santé.

Les libéraux dévoileront pendant la campagne électorale des propositions de réforme du régime de santé. Le PLC privilégie un contrôle plus serré des coûts par l'utilisation plus efficace des ressources. Ils proposent notamment un dialogue non seulement avec les provinces mais aussi avec le secteur privé, notamment avec

l'industrie pharmaceutique, sur la façon de limiter la croissance des coûts de la santé.

Dans son discours, Mme Collins a aussi indiqué qu'une révision globale du régime de santé au Canada était nécessaire, mais qu'il ne fallait pas pour autant remettre en question ses grands principes, qui sont l'accessibilité, l'universalité, la transférabilité, l'intégralité et l'administration publique du régime. «Le système de soins de santé au Canada n'est

pas sur le point de s'effriter», a-t-elle dit.

Comme son prédécesseur Benoit Bouchard à la tête du ministère fédéral de la Santé, Mme Collins a indiqué que la réforme du système de santé doit s'inspirer d'une meilleure prévention et de l'utilisation plus efficace des ressources, et non de mesures destinées à récupérer une partie des dépenses engagées comme le ticket modérateur ou l'impôt-service. □



Les Archives nationales américaines ont rendu publiques quelque 800 000 pages de documents pertinents à l'assassinat du président John Kennedy, hier. Cette photo du cortège présidentiel avait été prise environ une minute avant que le président ne tombe sous les balles d'Oswald. PHOTO AP

## CIA

En 1963, un rapport de la CIA évoquait une action du KGB

«Ainsi, je vais tuer le président», aurait ajouté Oswald.

Golovachev, qui croyait qu'Oswald blaguait, lui a dit qu'il serait appréhendé, lui demandant ensuite combien il s'attendait à toucher.

«Tu ne connais pas l'Amérique. Si je réussis, ma femme deviendra riche», aurait-il répliqué, très calme, mais avec une expression de colère et beaucoup de sérieux.

Plusieurs des documents publiés ne sont que l'expression de spéculations, d'hypothèses et de thèses diverses exprimées par divers enquêteurs.

Après la remise des 90 000 pages d'archives, 37 000 documents sont encore entre les mains de la CIA. De ceux-ci 27 000 pourraient être publiés à l'avenir, mais 10 000 sont des documents que la Centrale de renseignements entend garder secrets, car ils contiennent des éléments qu'une agence de renseignements ne publie jamais, notamment les sources de ses informations, a souligné un de ses porte-parole, M. David French. □



Cette photo de Lee Harvey Oswald armé d'une carabine, jusqu'à maintenant inédite, faisait partie des documents rendus publics par les Archives américaines. PHOTO REUTER

## Enquête policière sur Michael Jackson

Agence France-Presse  
LOS ANGELES

■ Le chanteur Michael Jackson, qui lance aujourd'hui en Thaïlande sa nouvelle tournée mondiale, fait l'objet d'une enquête de police en Californie, où une chaîne de télévision a affirmé qu'une femme l'accusait d'avoir maltraité son enfant.

Selon un des anciens gardes du corps de Jackson, cette enquête a été provoquée par une tentative manquée d'extorsion de fonds à la vedette.

Anthony Pellicano, un détective privé affirmant avoir travaillé quatre ans pour Jackson, a déclaré hier à la chaîne de télévision KNBC-TV que «Michael l'emportera, en dépit de tous les dégâts que cela va faire». Selon lui, «ces gens ont tenté d'extorquer beaucoup d'argent à Michael. Quand nous avons refusé de payer, ils ont téléphoné au Service de l'en-

fance et de la famille, qui a lancé cette enquête».

À New York, la chaîne soeur WNBC-TV a rapporté qu'une femme avait porté plainte en accusant Jackson d'avoir maltraité son enfant lors d'une visite dans son ranch, «Neverland», dans le comté de Santa Barbara, et peut-être aussi dans son domaine immobilier de Century City. Le nom de cette femme, le sexe et l'âge de l'enfant n'ont pas été précisés.

La police de Los Angeles se contentait de confirmer qu'elle menait une enquête. Et le parquet affirmait seulement avoir été contacté par la police.

La police n'a notamment pas confirmé les informations de KNBC selon lesquelles des mandats de perquisition ont été lancés samedi pour Century City et «Neverland».

L'agent publicitaire de Jackson, Lee Stoltz, qui se trouve avec lui, a déclaré ne savoir que peu de choses sur ces allégations et igno-

rer si Jackson en avait été informé. Il a ajouté que la vedette était occupée à répéter pour son concert et qu'il doutait qu'il diffuse un communiqué: «Il ne parle pas à la presse».

Hier, Jackson avait fait une apparition très remarquée mais aussi très brève à Bangkok. Ce devait être une «conférence de presse» et 500 journalistes et photographes s'étaient déplacés.

Il est arrivé dans une version arrangée des taxis tricycles locaux (les «touk-touk») et s'est contenté de lancer: «Je vous aime. Merci beaucoup, beaucoup.» Puis il a accepté un don de 80 000 \$ pour son organisation caritative «Heal the World».

Jackson est arrivé samedi à Bangkok, où il donnera aujourd'hui et demain le coup d'envoi de sa tournée «Dangerous», qui lui fera donner 15 autres concerts à Singapour, Taiwan, au Japon, à Moscou, Tel Aviv, Istanbul et aux îles Canaries.

## Des «compagnes secrètes» de prêtres sortent de l'ombre

Agence France-Presse  
LYON, France

■ À 30 ans, Marie-Pierre ne veut plus être une éternelle clandestine. «Compagne secrète» depuis dix ans d'un évêque, elle a rejoint dernièrement d'autres «femmes de l'ombre» pour se battre ouvertement contre cette règle «hyprocrite et médiévale» qui interdit aux membres du clergé de se marier, affirme-t-elle.

«Un prêtre sur quatre en France, et un sur cinq dans le monde, sont actuellement mariés et l'on continue à faire comme si tout cela n'existait pas», martèle la jeune femme. La trentenaire, blonde et vive, Marie-Pierre, fonctionnaire, est partie il y a quelques jours à Rome avec six autres femmes de l'association «Claire-Voie» pour tenter de faire entendre leur voix au Saint-Siège. «Et

le Vatican nous répond qu'il n'y a pas de problème, que la règle du célibat des prêtres est claire», explique-t-elle.

Pour obliger l'Église à «ouvrir les yeux sur un problème qui n'est pas celui d'une infime minorité, comme on le prétend», l'association «Claire-Voie», fondée par l'épouse d'un ancien prêtre, a décidé d'établir une liste d'un millier de cas en France, authentifiés par le nom et l'adresse de ces femmes.

Née il y a trois ans à Ecully, près de Lyon (centre-est), l'association, qui revendique quelque 300 adhérents, représente, selon sa fondatrice, «des milliers de femmes». «Pendant des années, j'ai cru être seule à vivre cette expérience», explique Odette Desfonds. «Et puis, le jour où nous avons décidé de nous marier, mon mari a écrit à tous ses paroissiens pour expliquer sa décision.

J'ai alors reçu des dizaines de lettres de femmes me disant qu'elles étaient dans la même situation».

De cette expérience est née l'association conçue comme un «SOS amitié spécifique» pour que ces femmes s'entraident, réfléchissent et travaillent ensemble, selon sa fondatrice.

Parce que la règle du célibat n'empêche pas, selon ces femmes, les rencontres amoureuses, l'association a pris symboliquement le nom de «Claire-voie», ces barrières qui laissent passer la lumière.

«Les autorités savent très bien ce qui se passe, mais elles ne veulent pas qu'on en parle. Même les prêtres se taisent entre eux. Pour l'Église, le prêtre doit être au-dessus des contingences affectives, comme si on pouvait légiférer dans ce domaine», s'exclame Odette Desfonds. «Nous nous battons d'abord pour ces femmes, qui peuvent passer toute leur vie

à l'ombre d'un prêtre, avec parfois des enfants non reconnus. On n'a pas le droit de leur voler leur vie».

Catholique pratiquante, Marie-Pierre, elle, se dit «révoltée»: «Cela brise toute une vie. On ne peut faire aucun projet, on ne peut en parler à personne, pas même à sa famille, il faut toujours se cacher», souligne-t-elle rappelant que l'obligation stricte de célibat a été imposée au clergé catholique romain au deuxième concile du Latran en 1139, et non par les fondateurs du christianisme.

Ces femmes se veulent pourtant réalistes: «Il a fallu 200 ans pour qu'on admette la théorie de Galilée sur le mouvement de la Terre», soupire Odette Desfonds. Pourtant, elles ont déjà prévu de retourner plaider leur cause à Rome le 18 octobre.

## MÉDECIN

Trois mois de radiation au médecin qui a traité Mélanie Côté

Après avoir été soignée pour ses brûlures, Mélanie Côté a reçu son congé de l'hôpital vers 3 h du matin. Le lendemain après-midi, son père et l'amie de celui-ci devaient trouver l'adolescente sans vie dans son lit, vers 14 h.

Au cours de l'enquête publique qui a suivi, le coroner Anne-Marie David a attribué ce décès à la formation d'un caillot à la suite d'une lésion cardiaque ou d'une paroi d'une veine lors du passage du courant électrique.

Dans son jugement, le comité considère que «la gravité de la faute sous le premier chef, quant à l'examen, ne fait aucun doute».

«L'intimé a porté foi aux réponses de la patiente, là est son erreur fondamentale, lit-on dans ce jugement, et il s'agit d'une circonstance aggravante. Malgré les réponses erronées, l'intimé n'a pas fait l'examen complet requis. Il s'agit également d'une circonstance aggravante.»

De plus, estime le comité, la découverte d'une plaie dans la main de la jeune fille par un infirmier n'a pas suscité chez le médecin les bonnes questions, ce qui constitue aussi, de l'avis du comité, une situation aggravante.

De plus, le médecin n'a pas versé au dossier de sa patiente toutes les informations médicales pertinentes. C'est en vertu de cette dernière accusation qu'il a été condamné à une amende de 500 \$.

Le comité note toutefois que le docteur Moulavi ne possédait qu'une mince expérience de 11 mois de pratique médicale, et que le médecin n'a reçu que peu d'informations quant aux événements qui venaient de vivre la jeune Côté.

«Enfin, précise le comité, il y a lieu également de tenir compte de la preuve à l'effet que la formation scientifique à l'égard des brûlures électriques n'était pas aussi développée à l'époque qu'elle l'est aujourd'hui, particulièrement suite aux événements ayant impliqué Mélanie Côté».

Dans le texte du verdict du comité de discipline, la radiation de trois mois a été jugée suffisante et appropriée, «principalement en tenant compte de la gravité des fautes en jeu et de l'aspect d'exemplarité et de récidive à prévenir. Une radiation excédant cette période n'ajouterait rien à l'aspect protection publique», estime-t-on. □

## PSY

Guerre des sexes même chez les psy

d'indépendance, tandis que les femmes ne donnent pas autant d'importance à ce sentiment d'indépendance, car il menace justement l'intimité du couple.

Les psychologues Pollack et Levant, beaux joueurs, ont admis à la fin du colloque que les hommes y gagneraient à être plus prévenants et sensibles.

D'autre part, les femmes doivent apprendre à être plus indépendantes et autoritaires tout en cessant de «geindre et de tenter de contrôler» leurs partenaires et enfants.

«Les hommes ne pourront changer que si les femmes sont plus ouvertes et offrent leur appui plutôt que de critiquer, de dire le Dr Pollack. D'autre part, il est dangereux pour l'homme d'expliquer tous ses problèmes par la présence de la femme.» □

# Un patient s'est pendu à l'hôpital Saint-Luc sous l'oeil... d'une caméra de surveillance

BRUNO BISSON

■ Un patient au tempérament suicidaire s'est pendu à l'aide d'une couverture à l'urgence psychiatrique de l'hôpital Saint-Luc, le 20 mai dernier, et n'a été découvert qu'après plus d'une demi-heure par un membre du personnel hospitalier.

L'homme, âgé de 40 ans, a été ranimé et transféré à l'unité des soins intensifs, mais il est décédé quatre jours plus tard dans cet hôpital du centre-ville de Montréal.

Selon une note interne dont *La Presse* a obtenu copie, l'homme avait été admis vers 16 h, la veille, après qu'il eut tenté de se suicider en se jetant en bas du troisième étage de l'immeuble où il avait son appartement.

Depuis une semaine, a appris *La Presse*, le patient avait subi plusieurs chocs émotifs et psychologiques qui avaient sérieusement ébranlé son équilibre. Un de ses amis s'était pendu, une semaine plus tôt, l'homme souffrait de problèmes de drogue et d'alcool, et il avait été victime d'un vol peu de temps

avant la tentative de suicide qui l'avait conduit à l'urgence psychiatrique.

Le soir où il s'est pendu à la porte magnétique du corridor de l'urgence sous l'oeil d'une caméra vidéo, en utilisant la bordure d'une couverture thermique comme corde, l'urgence psychiatrique de Saint-Luc était surveillée par deux préposés aux bénéficiaires.

Bien que cette note précise comment s'est produit l'événement et qu'elle donne les versions des faits fournis par le personnel en place, ce soir-là, plusieurs questions demeurent sans réponse notamment: comment il se fait que personne ne soit passé par là, durant une demi-heure, et pourquoi l'agent de sécurité qui avait la responsabilité de surveiller les images retransmises sur les écrans de surveillance par les caméras vidéo, n'a jamais signalé l'incident?

La direction de l'hôpital Saint-Luc n'a pas voulu répondre aux questions concernant le suicide de ce patient, l'événement ayant fait l'objet d'une enquête par le coroner Jean-Noël Goupil, qui doit remettre son rapport à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Par contre, Mme Monique Paquet, chef du service des relations publiques de l'hôpital, a précisé que le corridor isolé où s'est pendu ce patient a depuis été condamné. Mme Paquet a rappelé que la situation de l'urgence psychiatrique de Saint-Luc est, depuis longtemps, considérée comme critique. Depuis 1989, a-t-elle dit à *La Presse*, des plans de réaménagement ont été rejetés par Québec pour des raisons budgétaires.

De plus, ajoute-t-elle, les corridors de transfert de patients vers les hôpitaux spécialisés ont été refusés à l'hôpital par la Régie régionale des services de santé de Montréal.

Mme Paquette précise que cette urgence ne dispose que de trois lits mais qu'elle reçoit souvent jusqu'à 12 patients, dont l'état nécessite pourtant un encadrement serré, et quelques fois jusqu'à 20 personnes.

Le soir du 20 mai, trois femmes se trouvaient dans une grande salle de l'urgence psychiatrique, le patient dépressif occupant une civière dans le corridor de l'urgence.

Quelques heures avant le drame, un des préposés avait fait en sorte que la ci-

vière soit à portée de vue pour pouvoir surveiller plus étroitement son patient. Après le souper, ce dernier aurait demandé qu'on éteigne les lumières du corridor parce qu'il disait vouloir se reposer. Les heures de repas du personnel ont suivi et c'est pendant ce temps que le patient a repoussé sa civière vers le fond du corridor, d'où il était plus difficile à surveiller.

Dans la note remise à *La Presse*, une préposée affirme avoir vu son patient et lui avoir demandé si tout allait bien vers 19 h et vers 19 h 15. Il ne lui a pas répondu. L'autre préposée en service ce soir-là affirme avoir vu le patient cinq minutes plus tard. Il ajoute que 10 minutes plus tard, en venant offrir une cigarette à l'homme de 40 ans, il l'a retrouvé pendu.

La caméra vidéo qui a saisi la scène contredit toutefois cette version des faits, selon la note de service. L'image captée par la caméra montrerait que le patient a sauté du petit banc sur lequel il était monté à 18 h 57. En fait, il s'est avéré que l'heure que montre le ruban vidéo est inexacte, le passage de l'heure avancée à l'heure normale de l'est n'ayant pas été corrigé sur l'horloge du vidéo.

## Poursuite d'un demi-million contre le bureau de Me Parizeau

YVES BOISVERT

■ Une ancienne cliente du bureau de Me Micheline Parizeau a déposé hier en Cour supérieure une poursuite contre ce cabinet d'avocats spécialisés en droit matrimonial.

Dans sa poursuite, Mme Michèle Lépine explique que sur les conseils de sa première avocate, elle avait conclu en 1987 une entente de principe avec son mari, feu Roger Nantel, pour faire un divorce à l'amiable. Mais, affirme-t-elle, un des avocats du bureau de Me Parizeau, François Terroux, lui dit qu'elle pouvait obtenir beaucoup plus que ce que prévoyait l'entente.

Au mois de février 1987, Mme Lépine (ne pas confondre avec le promoteur immobilier René Lépine) a donc laissé tomber son avocate, à qui elle devait 1 425 \$ d'honoraires.

La femme explique qu'on l'a convaincue de faire affaire avec le bureau de Micheline Parizeau, même si elle n'avait pas les moyens de payer ses honoraires: les sommes que l'on était censé obtenir du mari auraient servi à les payer.

Au mois de décembre 1987, Mme Lépine recevait un compte d'honoraires de 16 212 \$ du bureau de Me Parizeau. Des experts comptables, recommandés par Me Parizeau, ont ajouté 16 000 \$ au compte. Toujours selon Mme Lépine, elle se fait dire alors par Me Terroux qu'elle doit émettre un chèque «pour calmer» Me Parizeau. La cliente aurait alors émis un chèque sans fonds.

Une deuxième facture parvient au mois de février 1988 à Mme Lépine: 10 834 \$ d'honoraires. Comme elle n'avait pas acquitté les comptes précédents, Mme Lépine accepta de signer le compte d'honoraires qu'on lui présentait.

Tout de suite après cette signature, Me Terroux avise Mme Lépine que son bureau cessera de la représenter. Et alors, affirme Mme Lépine dans sa poursuite, Me Terroux aurait dit qu'il n'était peut-être pas trop tard pour signer l'entente initiale que sa première avocate avait négociée l'année précédente.

Le 7 mars 1988, Me Terroux présente devant le juge Gérard Turmel une requête pour se retirer du dossier. Le juge refuse. La cause pour fixer les «mesures provisoires» du divorce est entendue le 28 mars. Ce jour-là, Me Terroux dit à sa cliente qu'il ne se présente que pour obtenir la permission de se retirer du dossier.

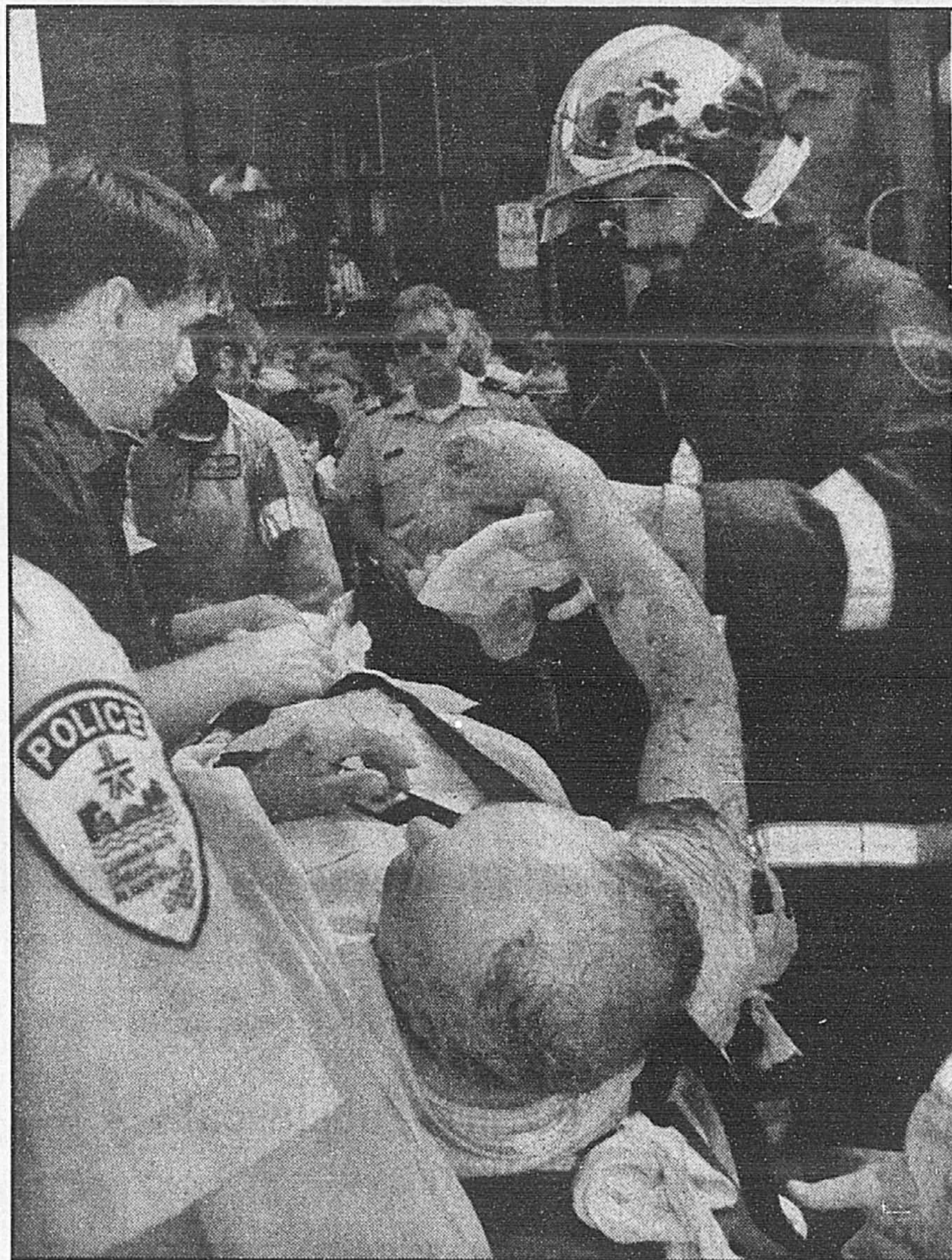
Mme Lépine, qui était alors «désorientée et prise au dépourvue par la tournure des événements», va voir son mari dans le corridor pour tout régler à l'amiable.

M. Nantel et Mme Lépine, accompagnés de leur avocat respectif, s'installent alors pour négocier. Mme Lépine exige alors que l'entente oblige M. Nantel à prendre une police d'assurance-vie la favorisant, elle et ses deux enfants, pour que la pension alimentaire soit payée même en cas de décès. M. Nantel aurait alors dit que cela n'était pas nécessaire, car il souscrivait déjà à une police d'assurance. Elle signe donc finalement cette entente.

Mais deux mois plus tard, il cesse de payer sa police. Et Roger Nantel meurt le 15 novembre 1990. Elle ne recevra de la succession que six mois de pension alimentaire (20 174 \$).

Aujourd'hui, la veuve poursuit son avocat, qu'elle accuse de l'avoir mal représentée dans cette négociation de dernière minute. Elle le blâme de l'absence de garantie contenue dans cette entente. Elle dit de plus que ce n'est qu'en «fin août, début septembre 1991» qu'elle a appris que la police de son mari était devenue caduque en 1988, ce qui ferait que son action ne serait pas prescrite.

Mme Lépine réclame 52 000 \$ pour elle-même et 225 000 \$ pour chacun de ses deux enfants.



## Brûlé par une violente décharge électrique

Un homme de 69 ans juché sur un échafaudage a subi une violente décharge électrique hier après-midi, alors qu'il s'appretait à faire des travaux sur un immeuble de trois étages situé au 3650 rue Lafontaine, près de la rue Chambly, dans le sud-est de Montréal. L'homme était agrippé à une barre de métal lorsque son épaule a touché un fil électrique de haute tension (25 000 volts). Admis à l'hôpital Saint-Luc pour de graves brûlures aux deux bras, il subira l'amputation d'une main, selon le rapport des policiers. Les employés d'Hydro-Québec ont dû utiliser une nacelle pour le tirer de son perchoir.

PHOTO ERIK PETERS, collaboration spéciale

## Avis aux distraits: une simple contravention de stationnement peut passer de 30 à 80 \$

VINCENT MARISSAL

■ Les automobilistes qui avaient la mauvaise habitude d'attendre de recevoir plusieurs avertissements de la Ville de Montréal avant de payer leurs contraventions auront dorénavant de vilaines surprises.

Depuis janvier, la Ville a adopté une nouvelle formule de traitement et de perception des contraventions qui portent maintenant le nom de «constat d'infraction».

Auparavant, un contrevenant avait dix jours pour payer sa contravention, à défaut de quoi il recevait un avis préliminaire qui augmentait son amende de quelques dollars. Environ 20 p. cent des

contrevenants attendaient cette étape pour payer.

Près de dix p. cent se résignaient à régler l'amende en recevant une sommation, quelque six mois plus tard.

Un autre dix p. cent se présentait finalement devant la cour où une forte majorité était reconnue coupable et devait payer le montant de la contravention.

Les règles du jeu sont totalement changées depuis le début de l'année. Après avoir reçu un constat d'infraction, une personne doit maintenant enregistrer son plaidoyer dans un délai de trente jours. Évidemment, le paiement sur-le-champ la libère automatiquement.

C'est après ce délai de trente jours que ça se complique pour le 30 p. cent de re-

tardataires. La Ville leur enverra d'abord un «rappel administratif», sans frais supplémentaires, question de donner une chance aux gens qui disent n'avoir jamais trouvé de contravention sur le pare-brise de leur véhicule.

Si le contrevenant ne se manifeste toujours pas, son dossier sera automatiquement transmis devant la Cour municipale, sans avertissement. Et comme les absents ont toujours tort, il sera déclaré coupable de facto.

Le contrevenant devra payer dix dollars pour les frais de cour, 30 dollars d'amende et un autre dix dollars pour recevoir le jugement. C'est ainsi qu'en deux mois environ, un simple constat d'infraction de stationnement passera de 30 à 80 dollars.

## Pas enterrée, la querelle du cimetière

MARIE-ANNE POUSSART

■ Les travaux de rénovation de l'ancien «charnier» du cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui doivent débuter cette semaine ont poussé les membres de l'Écomusée de l'au-delà à manifester une fois de plus, hier, leur opposition au projet.

Les responsables du cimetière veulent convertir le bâtiment désaffecté en mausolée, alors que les membres de l'Écomusée préféreraient y voir naître un centre d'interprétation du patrimoine funéraire.

Dans un communiqué de presse émis hier, la direction du cimetière a rappelé que son projet vise avant tout à «répondre aux besoins et à la demande pressante de la communauté pour ce type de sépulture».

Le directeur, Raymond Duvernois, a expliqué qu'il fallait tout de même que «le cimetière remplisse son rôle premier qui est d'offrir une digne sépulture aux défunts des diverses communautés qui vivent à Montréal. L'ouverture d'un centre d'interprétation ne fait pas partie de nos priorités pour le moment». Le mausolée pourra abriter près de 700 cercueils et quelque 250 urnes cinéraires.

À la veille des travaux, le président de l'Écomusée, Alain Tremblay, continue de protester. «Ce mausolée sera vite rempli et ne servira qu'à un nombre restreint d'individus. Si on faisait de l'édifice un centre d'interprétation, tout le monde pourrait profiter de sa richesse historique.»

M. Tremblay estime que l'endroit se prêterait bien à des expositions et à des colloques portant sur la mort. «On pourrait y amorcer une importante réflexion

sur nos modes de sépulture actuels. Il est temps que nous remettons en question certains rites que nous avons adoptés».

Selon lui, au lieu d'entretenir des mausolées, on devrait s'orienter vers la crémation ou d'autres méthodes.

Construit à la fin du 19e siècle, le charnier du cimetière Notre-Dame-des-Neiges était autrefois utilisé pour conserver les dépouilles funéraires pendant l'hiver, avant de les mettre en terre. Il ne servait plus depuis la fin des années quarante. Récemment, une des salles du bâtiment avait été aménagée pour les employés du cimetière.

En 1991, un regroupement de défense du Mont-Royal réclamait un moratoire sur toute nouvelle construction et modification sur le territoire du cimetière. Alain Tremblay, porte-parole du mouvement, avait alors fait circuler une pétition et recueilli 1 500 signatures.

# L'EXPRESS DU MATIN

## LONGUE PANNE DE COURANT

■ Causée par un accident, une panne d'électricité qui a commencé à 14 h plongeait toujours une partie des quartiers Rosemont et Plateau Mont-Royal dans le noir hier à la fin de la soirée. Hydro-Québec, qui a rétabli le service petit à petit dans certains des secteurs touchés, prévoyait que l'électricité serait de retour partout au début de la nuit.

## FÂCHEUX DÉCIBELS

■ Sous prétexte que les décibels crachés par la radio de son voisin étaient nettement dérangeants, un campeur en vacances aurait réglé le différend en assénant au «mélomane» plusieurs coups de couteau. L'incident s'est déroulé vers 4 h du matin, dimanche, au terrain de camping «Remember Point» situé sur le chemin du Nord, à Noyan, dans la région de Lacolle. La victime de cet attentat, un Montréalais de 41 ans, a été transportée d'urgence au Centre hospitalier du Haut-Richelieu, à Saint-Jean, où les médecins ne craignent cependant pas pour sa vie. Quant à l'agresseur, il est toujours activement recherché.

## TENTATIVE DE MEURTRE

■ Un individu de 26 ans, Jean-Luc Maillé, a été mis en accusation hier, à Mont-Laurier, relativement à une double tentative de meurtre survenue samedi dernier. Maillé aurait fait feu dans le logement de son ex-conjointe, Jacinthe Martin, 33 ans, l'atteignant gravement à la tête. La victime est hospitalisée à Mont-Laurier et son état est jugé critique. Un homme de 37 ans, Mario Perron, qui se trouvait aussi dans le logis lors du drame, a été blessé au dos.

## ARRESTATION DE PRÉSUMÉS VOLEURS

■ En capturant quatre individus surpris avec des outils de cambriolage, les policiers de la SQ croient avoir démantelé un réseau de voleurs par effraction actifs tout particulièrement dans les régions de Montréal, des Laurentides et de Lanaudière. Les quatre suspects, André Leblanc et Stéphane Laflamme, des Montréalais âgés respectivement de 48 et 24 ans, ainsi que Jacques Tremblay, 45 ans, de Sainte-Julienne, et Richard Trépanier, 36 ans, de Saint-Lin, ont été appréhendés vers 23 h 15 samedi soir, à l'angle de la 32e Avenue et de la rue Prévost, à Lachine. Au cours d'une perquisition effectuée dans une résidence de la rue Roland, à Mont-Roland, les enquêteurs ont récupéré pour environ 75 000 \$ d'objets divers provenant de plusieurs vols par effraction.

## CONGÉDIEMENTS INJUSTIFIÉS

■ Un ancien propriétaire du restaurant Téléx Ltée, M. Eugène Anginas, vient d'être reconnu coupable par le Tribunal des droits de la personne d'avoir congédié deux serveuses sans motif valable. Mme Jeannine Saint-Pierre et Aline Vandal avaient été congédiées au printemps de 1990, et la preuve a établi qu'elles l'avaient été en raison de leur âge, contrairement aux prescriptions de la Charte des droits et libertés du Québec. Les dommages matériels et moraux ont été établis à 3625 \$ plus 2000 \$ pour Mme Saint-Pierre et 3 705,47 \$ plus 1 000 \$ pour Mme Vandal.

## DON DE PAUL OHL

■ L'écrivain Paul Ohl a décidé de verser une partie de ses droits d'auteur perçus sur son plus récent roman, *Soleil noir*, à l'organisme humanitaire Oxfam-Québec, pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des mineurs et des enfants de la rue en Bolivie. Effectuant la recherche pour son dernier ouvrage, il y a quelques années, l'auteur s'était justement rendu en Bolivie et avait été bouleversé par son séjour.

## ADOLESCENT DISPARU

■ La police de Laval recherche un adolescent de 15 ans, en fugue depuis le 7 août dernier. Né le 22 décembre 1977, Patrick Michel est de race noire et il a les yeux bruns et les cheveux noirs (mais il pourrait avoir le crâne rasé). Il mesure 1,78 m et pèse 86 kg. Toute information à son sujet peut être transmise confidentiellement à l'officier de service au poste 2, au 662-4250.



**Jean-Marc ATTAQUE le Forum!** Mise en scène: JEAN-PIERRE BROUILLÉ

**JEAN-MARC PARENT** Théâtre du **FORUM**

VENDREDI 24 et SAMEDI 25 SEPTEMBRE BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT

Reservations: 790-1245 (Frais de service)

CKOI 96.9 FM TVR

# Un médecin spécialiste du sida prône l'accueil de malades étrangers

Le docteur Réjean Thomas croit que le Canada ne doit pas renvoyer la Salvadorienne Clara Palacios

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Canada n'a pas la vocation d'accueillir les millions de malades infectés par le virus du sida à travers le monde, mais il a le devoir d'en recevoir quelques-uns à titre humanitaire et de créer des équipes médicales qui pourront apporter de l'aide à l'étranger.

C'est ce que le docteur Réjean Thomas, directeur de la clinique l'Actuel, une institution spécialisée dans le traitement des personnes atteintes par le sida, a proposé hier.

Le médecin spécialisé dans la lutte contre le sida commentait la décision prise par le gouvernement fédéral de sur-

seoir, pour un moment au moins, à sa décision de renvoyer la Salvadorienne Clara Palacios chez elle.

Mme Palacios, dont le fils est né au Canada lors d'un premier voyage et qui possède donc, lui, la nationalité canadienne, revendique le statut de réfugiée, mais elle est porteuse du virus du sida. Elle devait être renvoyée le 31 juillet. Diverses organisations latino-américaines appuient sa démarche.

Hier, un porte-parole du ministère fédéral de la Sécurité publique, responsable de ces cas, a dit que le ministre Doug Lewis ne déciderait pas de l'affaire avant «quelques jours». Les demandes des réfugiés (pour cause), contrairement aux demandes des immigrants ordinaires, sont toujours traitées par le gouverne-

ment fédéral. En attendant l'issue, Mme Palacios reçoit l'aide sociale du gouvernement du Québec et, à cause de la suspension de l'avis d'expulsion, des démarches pour lui obtenir à nouveau le droit à l'assurance-maladie sont en cours.

L'avocat de la candidate, Me Noël Saint-Pierre, a signalé hier que les organisations qui appuient la démarche de la revendicatrice devaient se réunir hier soir pour établir une stratégie de pression. Il ne faut pas que l'affaire disparaisse de la scène publique, a-t-il dit. Il croit que le sursis accordé à Mme Palacios est «encourageant».

Pour sa part, le docteur Thomas dit appuyer Mme Palacios parce que son cas est «exceptionnel»: son fils est déjà ca-

nadien et, dans son cas, les services de traitement du sida au Salvador sont insuffisants. Le docteur Thomas ne recommanderait par à une personne dans un état pareil (dont l'état immunitaire est déficient), d'effectuer un long voyage.

Le médecin a reconnu que le Canada n'a pas mission d'accueillir tous les sidéens de la Terre. Mais il a néanmoins recommandé aux gouvernements provincial et fédéral de permettre l'entrée d'un certain nombre de personnes porteuses du virus, notamment des étudiants, lesquelles pourraient rester au Canada un certain temps pour se former et retourner chez elles pour combattre le fléau.

Il a précisé que le corps médical québé-

cois pourrait lui-même porter secours aux pays étrangers, notamment en se préparant à collaborer aux systèmes de prévention — les vaccins — qu'on cherche à établir dans plusieurs pays.

Le docteur Thomas a dit qu'il faut préparer de jeunes médecins à combattre cette épidémie, mais que les règles québécoises qui favorisent le départ des praticiens en zones éloignées ne le permettent pas suffisamment. Il a expliqué que les jeunes médecins qui choisissent de rester dans les villes clefs ne reçoivent que 70 p. cent de leur salaire. Cela ne favorise pas leur participation dans la pratique spécialisée contre le sida. Il estime par ailleurs que le Canada devrait aider davantage les pays du tiers monde à établir des systèmes de lutte contre cette maladie.

## Avec le nouveau service sans escale vers Pittsburgh, USAir va encore plus loin.

Départs quotidiens, sans escale, vers Pittsburgh:

7h 10

14h 55

17h 10

Avec correspondances faciles vers:

|                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| Akron/Canton          | Kalamazoo/         |
| Albuquerque           | Battle Creek       |
| Altoona               | Kansas City        |
| Atlanta               | Knoxville          |
| Austin                | Lansing            |
| Baltimore             | Las Vegas          |
| Birmingham            | Latrobe            |
| Bradford/             | Lexington/         |
| Warren/Olean          | Frankfort          |
| Bristol/Johnson City/ | Los Angeles        |
| Kingsport             | Louisville         |
| Charleston            | Lynchburg          |
| Charlotte             | Milwaukee          |
| Charlottesville       | Minneapolis/       |
| Chicago               | St. Paul           |
| Cincinnati            | Morgantown         |
| Clarksburg/           | Nashville          |
| Fairmont              | Nouvelle Orléans   |
| Cleveland             | Orange County      |
| Columbus              | Orlando            |
| Cumberland            | Parkersburg/       |
| Dallas/Ft. Worth      | Marietta           |
| Dayton                | Phoenix/           |
| Denver                | Scottsdale         |
| Detroit               | Roanoke            |
| Dubois                | Saginaw/Bay City/  |
| Erie                  | Midland            |
| Evansville            | St. Louis          |
| Flint                 | San Antonio        |
| Ft. Lauderdale/       | San Diego          |
| Hollywood             | San Francisco      |
| Ft. Myers             | Sarasota/Bradenton |
| Ft. Wayne             | Seattle/Tacoma     |
| Franklin/Oil City     | South Bend         |
| Grand Rapids          | State College/     |
| Hagerstown/           | Bellefonte         |
| Martinsburg           | St. Petersburg/    |
| Harrisburg/York       | Clearwater         |
| Houston               | Toledo             |
| Huntington/           | Washington, D.C.   |
| Ashland/Ironton       | Wilkes-Barre/      |
| Indianapolis          | Scranton           |
| Jamestown             | Youngstown/        |
| Johnstown             | Warren/Sharon      |



Trois nouveaux départs sans escale pour Pittsburgh avec un vaste choix de correspondances vers 99 villes aux États-Unis.

Prendre l'avion de Montréal à Pittsburgh est devenu plus simple que jamais.

A partir du 7 septembre, 1993, USAir vous offre trois vols quotidiens Dorval-

Pittsburgh et 99 destinations de correspondances à travers les États-Unis à partir de l'aéroport de Pittsburgh.

Un billet gratuit rapidement, vers plus de destinations.

Le programme des Grands voyageurs de USAir offre des billets gratuits

plus rapidement que toute autre transporteur, vers le plus grand nombre de

destinations aux États-Unis. En effet, des vols gratuits sont possible avec

l'accumulation de seulement 20,000 miles. De plus, avec notre nouvelle "Alliance

Globale" vous pouvez accumuler et utiliser votre millage sur les ailes de

British Airways à travers le monde.

Inscrivez-vous au programme dès aujourd'hui, c'est facile, c'est gratuit et

il n'y a pas d'échéance au millage accumulé. Et n'oubliez pas, votre carte

Diners Club est toujours acceptée pour l'achat de vos billets USAir.

Téléphonez à votre agent de voyages ou USAir en composant le 1(800)432-9768.

Le service sans escale de USAir est conçu pour satisfaire votre horaire.

**USAir**  
USAir, c'est vous d'abord

Réservation USAir: 1-800-432-9768 ■ Service Aux Malentendants: 1-800-245-2966

## Concertation des corps publics en faveur de Faubourg Québec

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les organisations de défense du patrimoine historique vivent un moment d'espoir: selon d'excellentes sources, le gouvernement du Québec est sur le point d'obtenir de la Ville de Montréal, responsable de la création du Faubourg Québec, qu'elle tienne compte des importants vestiges des fortifications françaises découvertes près de la porte de Québec, et ce au moins dans le design de l'ilot qui jouxte le Vieux-Montréal.

C'est sur l'insistance du gouvernement, dit-on, que les dirigeants de la Société d'habitation et de développement de Montréal et ceux de la société Héritage-Montréal, notamment son président, M. Maurice Forget, se sont rencontrés hier pour étudier d'éventuelles modifications à apporter au design du projet.

Le conseiller Sammy Forcillo représente le district Saint-Jacques, où se trouve le Faubourg Québec. Il a regretté hier, au cours d'une entrevue avec *La Presse*, que le promoteur, la société Faubourg Québec, filiale de la Société d'habitation et de développement de Montréal n'ait pas intégré le moindre rappel historique dans la configuration du nouveau quartier.

Il a dit que, depuis le début du processus de création du nouveau quartier, le président de la société, M. Pierre Desjardins, s'est montré «indifférent» à la dimension historique du lieu.

Il a dit avoir lui-même produit un document d'une quinzaine de pages, au stade initial du projet, pour obtenir que les promoteurs tiennent compte, «pour l'avantage des générations futures», de la riche symbolique de la porte de Québec, celle des fortifications, aussi, et des restes du faux bourg (qui débordait il n'y a pas si longtemps du bastion). Les murs historiques, révélés par les récentes fouilles archéologiques, se trouvent justement dans le premier ilot dont la construction devait commencer cet automne; ils sont le prolongement naturel du Vieux-Montréal.

M. Forcillo a dit qu'un rappel de la porte de Québec (ou porte Saint-Martin) s'impose, au moins d'une manière symbolique, dans la composition même de cet aménagement urbain et en tenant compte de la pente naturelle du lieu; du nécessaire contact avec le fleuve, aussi. Ces vestiges ont «une valeur inestimable».

Mme Phillis Lambert, directeur du Centre canadien d'architecture, est la fondatrice de la Société Héritage-Montréal, celle-là même qui entrait hier en pourparlers avec le promoteur. Mme Lambert, par ailleurs, est membre du conseil d'administration de la société municipale mère, la SHDM. Selon les meilleures sources, Mme Lambert se porte actuellement à la défense d'une meilleure intégration du patrimoine historique français. Elle devait se rendre sur le lieu des fouilles aujourd'hui même.

L'intérêt de Mme Lambert pour la Faubourg Québec n'est pas trop surprenant. C'est elle qui a personnellement organisé, après un travail de moine, la vaste exposition que le Centre canadien d'architecture a offert aux Montréalais sur les fortifications du brillant ingénieur Chaussegros de Léry. La «capitale» de ces vieux murs, (l'extrémité est) vient d'être révélée avec les restes d'une vieille ville militaire.

L'Association des archéologues du Québec a dit que le cas du Faubourg Québec illustre à l'envi la nécessité «d'intégrer l'archéologie dès le début du processus de conceptualisation des projets».

Il n'a pas été possible d'obtenir, hier, de déclaration officielle du ministère de la Culture à cet égard.

# La rentrée dans les cégeps marque le grand retour des étudiants adultes devant le tableau noir

SOPHIE SOMMELET

« La rentrée, c'est trippant à la planche! C'est comme si je retombais en enfance et que je me donnais une deuxième chance ».

À 25 ans, Victor Beaudouin réalise un rêve d'enfant. Il a beau avoir passé neuf ans sur un chantier de construction, connu un accident qui a coûté la vie à l'un de ses collègues sur le terrain et abandonné l'école à l'adolescence, son existence a désormais changé de cap.

Aux côtés de 10 000 nouveaux étudiants venus gonfler les classes des cégeps pour la rentrée hier, toutes disciplines confondues, Victor a suivi un premier cours d'électronique.

« Ça m'excite complètement », s'exclame-t-il à l'ombre des arbres du parc qui font face au cégep du Vieux Montréal. C'est là qu'il a choisi de séjourner pendant trois ans, dans l'espoir de trouver un travail en sortant.

Aux côtés de milliers de jeunes à l'allure bohème, 40 p. cent des nouveaux admis au « cégep du Vieux », comme on l'appelle, sont ainsi des étudiants adultes qui effectuent le grand retour devant le tableau noir.

La plupart sont las de se faire balotter au gré des « jobines », comme Christian Auger qui s'est inscrit en sciences humaines pour devenir architecte dans le futur. « Ce que je veux maintenant, c'est un métier ».

Mais ce n'est pas toujours facile de revenir ainsi sur les bancs d'école. « J'avais plein de papillons dans le ventre à l'idée de devoir me présenter devant la classe », se souvient-il.

Un autre attrait du cégep auprès des étudiants est la possibilité de pouvoir terminer sa formation en l'espace de trois ans sans avoir à passer par l'université. C'est le cas de David Asselin, 20 ans, qui préfère étudier en technique de génie mécanique: « Je préfère ça à « l'air » qu'on étudie à l'université ». Comme plusieurs autres, il a déjà un DEC en poche en sciences administratives.

Même si c'est la première année depuis 1967 que les cégeps accueillent tant de nouvelles têtes dans leurs rangs, Jacques Robillard, conseiller pédagogique à la formation sur mesure au Cégep du Vieux-Montréal observe déjà depuis trois ans la vague d'inscription des adultes aux cours techniques. « On recycle les chômeurs », explique-t-il.

Il admet toutefois que les locaux sont « plus que pleins à craquer » devant ce déferlement de nouveaux étudiants. Certains cours sont même donnés à la bibliothèque, en attendant que soit terminée la construction d'un nouveau pavillon.

Les cégeps devraient toutefois avoir les moyens financiers de répondre à cette hausse subite d'ins-



Victor Beaudouin et Christian Auger (ci-dessous) font partie des 10 000 recrues de la rentrée 1993 des cégeps. À l'instar des autres nouveaux venus, ils ont été accueillis par l'Association des étudiants et étudiantes du cégep du Vieux Montréal, hier.

PHOTOS STEPHANE CARON, La Presse

criptions. L'hiver dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard, a débloqué une centaine de millions de dollars pour absorber les nouvelles admissions. À noter que tout au long de la semaine, 175 000 étudiants en tout participent à la rentrée dans les différents collèges du Québec.

Il en va toutefois différemment au sein de la gentry professorale. Avec une convention collective qui n'a pas été renouvelée depuis 1991 et le couperet de la réforme prévu en éducation physique et en philosophie, la rentrée ne réjouit pas tout le monde. Sans compter une moyenne d'âge qui dépasse les 45 ans et le peu d'embauche depuis une dizaine d'années qui sévit sur le monde de l'enseignement collégial.

« D'ici à l'an 2000, la plupart des professeurs seront à la retraite, mais le gouvernement n'a pas l'intention de remplacer tout ce monde là, observe Jacques Robillard du cégep du Vieux-Montréal. Les cours sur vidéos seront alors peut-être encore plus sophistiqués et, qui sait?, les professeurs seront remplacés par des automates programmés... »



Nathalie Petrowski

## Du plomb dans l'aile

C'est un dossier compliqué, un dossier politique auquel je ne comprends pas grand-chose sinon que d'ici l'an 2000, ni vous ni moi ne pourrons plus nous envoler directement de Montréal pour Paris, Rome ou Amsterdam.

Ce n'est pas nouveau. Canadien a déjà coupé tous ses vols directs Montréal-Paris. Zurich et Berlin ne sont plus disponibles à Mirabel depuis longtemps. Dans un cas comme dans l'autre, c'est Toronto qui a gagné le concours de séduction.

Ce n'est pas nouveau, mais le drame c'est que ça ne fait que commencer. D'ici l'an 2000, à force de multiplier les études, les rapports et les statu quo, à force de laisser les choses aller à l'abandon sans leur opposer aucune ambition sinon celle de s'enfermer dans sa belle province et sa belle région, le monde ne sera plus à portée de main ni à vol d'oiseau.

D'ici l'an 2000, Dorval et Mirabel ne seront plus des fenêtres ouvertes sur le monde ni des centres compétitifs et internationaux, mais des aéroports de brousse et les succursales régionales de l'aéroport international de Toronto.

D'ici l'an 2000 finalement, Jean Lapointe, pilote à Air Canada depuis 19 ans, aura déménagé avec sa femme et ses trois enfants dans une banlieue de Toronto où il pourra continuer à monter dans les échelons de l'aviation sans se brûler les ailes ni perdre ses galons. Il ne le fera pas de gaieté de coeur mais en se résignant comme tant d'autres avant lui et comme tant d'autres après aussi.

\*\*\*

Jean Lapointe n'est pourtant pas le genre d'homme à se résigner. Quand on est le fils de Paul-Émile Lapointe, le fondateur de Québec Air, qu'on est pratiquement né dans un aéroport à Rimouski et qu'on a passé la moitié de son enfance dans les airs sur les genoux de son père, on ne se résigne pas facilement à descendre sur terre. On accepte mal de regarder l'horizon rétréci et la vue de la fenêtre se boucher. C'est probablement pourquoi Jean Lapointe a décidé de se battre contre la direction des Aéroports de Montréal et contre les gouvernements. Pourquoi aussi il a fondé Réaction, un regroupement d'employés d'aviation civile qui veulent redonner des ailes à Montréal et des aéroports qui ne marchent pas à reculons avec des solutions de rechange bidons.

\*\*\*

Jean Lapointe se souvient encore des paroles de son père quelques jours avant sa mort.

— Écoute ben ti-Jean, lui a dit Paul-Émile, l'avenir t'appartient. Tu peux toujours rentrer à Québec Air et faire Montréal-Shefferville jusqu'à la fin de ta vie, mais si tu veux voir le monde, je n'ai qu'un conseil: va, cours, vole à Air Canada.

À 21 ans, Ti-Jean rentrait à Air Canada comme deuxième officier sur le DC-8. Il se retrouva au Maroc pendant trois mois sur des DC-8 remplis de pèlerins musulmans qui priaient tellement fort en survolant l'Égypte qu'on aurait dit qu'ils lévitaient. Paul-Émile Lapointe avait eu raison. Le monde était vaste et sans cesse changeant.

\*\*\*

Des trois fils Lapointe, Jean est probablement le plus pragmatique et le plus ambitieux. Contrairement à Guy, l'aîné, qui refuse mordicus de travailler pour les Anglais et qui aujourd'hui pilote le Challenger du gouvernement québécois, Jean se foutait éperdument de travailler pour des Anglais, des Russes ou des Chinois.

Et contrairement à Paul, le plus jeune, un peu poète et un peu théologien, aujourd'hui commandant à Air Inuit à la Baie James, Jean voulait faire du fric, monter dans la hiérarchie et piloter des gros appareils.

À force de patience, de travail et d'heures de vols accumulées, à force de vaincre les pannes de moteurs, les pistes glacées et les vents contraires, il est devenu premier officier c'est-à-dire co-pilote sur le Boeing 767, un gros oiseau puissant qui survole les océans sans battre de l'aile. Jean Lapointe adorait le Boeing 767 comme d'autres leur Mercedes.

L'automne dernier, les pilotes du Boeing 767 ont été rapatriés à Toronto. Jean Lapointe a eu le choix. Suivre la caravane des promotions ou rester à Montréal avec une baisse de salaire en reprenant la run de lait des vols domestiques et en pilotant un gros Nintendo pour adultes, l'Airbus 320.

Jean Lapointe a choisi la moins séduisante des solutions à cause des enfants encore trop jeunes, à cause de Montréal, à cause du Québec, le lieu de son enracinement. La solution est temporaire.

— Dans mon plan de carrière, je n'ai pas le choix; je dois déménager à Toronto d'ici 5 ans, dit-il sans hésiter mais en ayant une dernière pensée pour tous les jeunes pilotes en formation aujourd'hui à Chicoutimi et à Saint-Hubert qui n'ont comme avenir que l'aviation intermédiaire chez eux ou la grosse carrière internationale, moyennant l'exil à Toronto.

À Montréal aujourd'hui, il reste une trentaine de pilotes sur sur le Boeing 767 d'Air Canada. Avant ils étaient cent cinquante. La plupart ont suivi le courant et déménagé à Toronto. Pendant deux ou trois ans, les transfuges montréalais ont fait semblant de vivre à Montréal. Ils y revenaient chaque semaine en refusant de vendre leurs maisons. Et puis un jour, ils se sont résignés à tout liquider et à plier bagage pour de bon.

— Revenez nous voir dans 18 mois, dit Jean Lapointe. Je suis prêt à parier que les 29 premiers officiers du Boeing 767 auront tous quitté Montréal.

\*\*\*

C'est un dossier compliqué mais simple dans le fond. Les aéroports ne sont pas que des gares ou des terminus pour des touristes en mal de destinations. Ce sont des plaques tournantes, des moteurs, des carburants de l'économie. Ils n'amènent pas que des passagers. Ils amènent des manufactures, des industries, des infrastructures, des centres de recherche et des centres de formation. Ils amènent du monde, du fric et de la technologie qui à leur tour amènent de plus en plus de passagers. Pas juste des passagers de Montréal mais des voyageurs périphériques venus de Québec, Halifax, Ottawa et Plattsburgh.

Faute de monde, de fric, de technologie mais surtout d'ambition, ces passagers potentiels, ces voyageurs devant l'éternel survoleront Montréal au lieu d'y faire escale en route pour Paris, Rome ou Tokyo.

Dans le mémoire du groupe Réaction, Jean Lapointe a glissé une citation qu'il a trouvée un jour sur un bout de papier dans une des poches de son père.

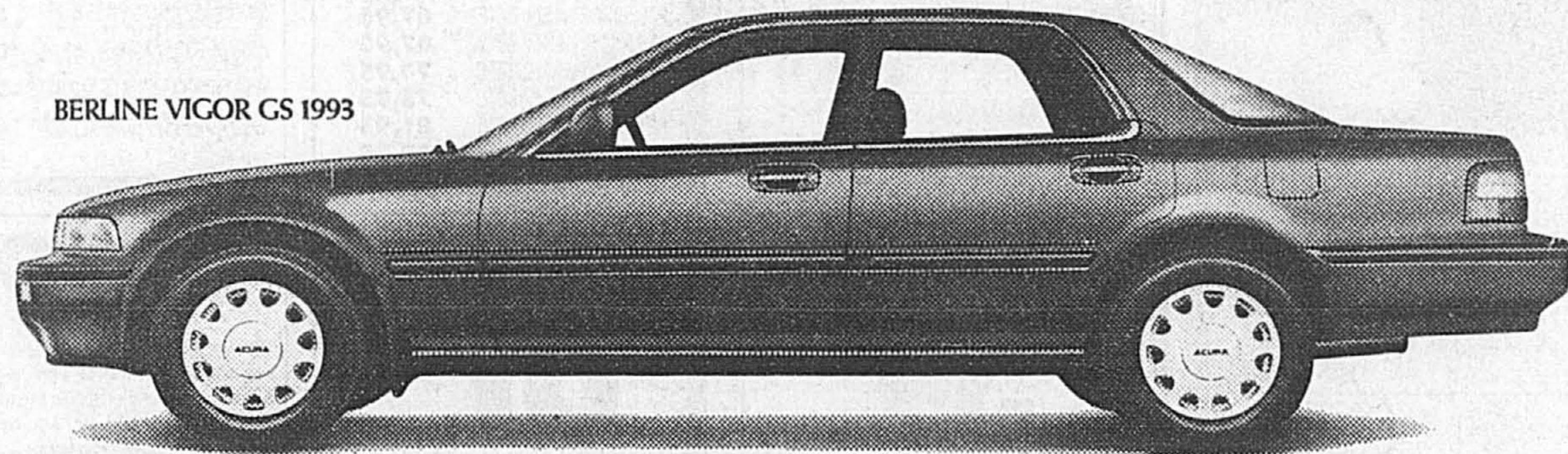
« La connaissance de soi, dit la citation, n'est pas l'examen de notre propre pensée mais des actes que nous produisons. »

Et ce que nous produisons en ce moment en acceptant que Mirabel et Dorval se régionalisent au profit de l'internationalisation de l'aéroport de Toronto, nous allons un jour le payer très cher.

Le désir donne des ailes et la résignation met du plomb.

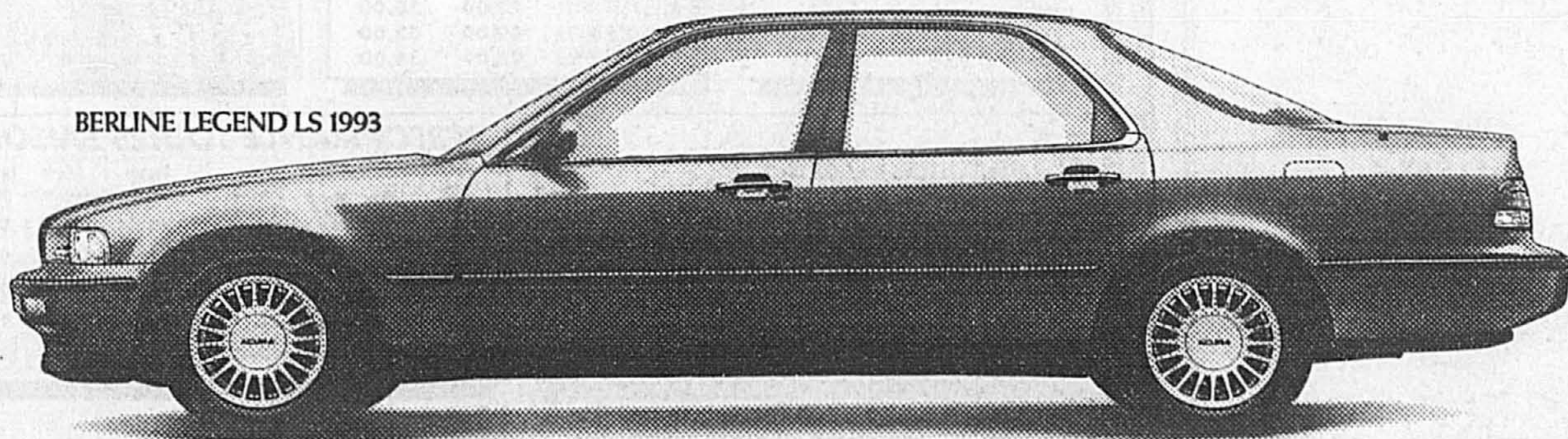
EXCITANTS. PALPITANTS.  
INCROYABLES. ET ON NE PARLE QUE  
DES PRIX DE LOCATION-BAIL.

BERLINE VIGOR GS 1993



398 \$/MOIS\*

BERLINE LEGEND LS 1993



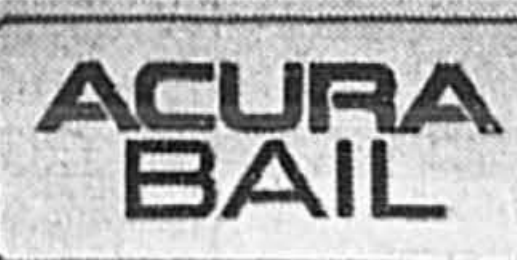
598 \$/MOIS\*\*

Bien entendu, pour décrire ces voitures, nous pourrions ajouter des mots comme luxueux, distingué et inégalé. Toutefois, à ces prix-là, le mot clé semble être valeur. Et comme cette offre n'est

en vigueur que pour un temps limité, nous vous suggérons d'aller visiter sans tarder votre concessionnaire Acura pour en discuter.



\* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 398 \$ / mois (coût total de 19 104,00 \$), pour le modèle Vigor GS représenté avec boîte manuelle (Modèle CC256P). Un acompte de 5 000 \$ et un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. \*\* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 598 \$ / mois (coût total de 28 704,00 \$), pour le modèle Legend LS représenté avec boîte automatique (Modèle KA767P). Un acompte de 6 000 \$ et un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant additionnel prédéterminé. Le tarif de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible seulement par l'entremise de HCFI.



PRESTIGE ACURA  
3700, Autoroute 440, O., Laval  
Tél.: 745-1234  
ACURA PLUS  
255, boul. Seigneurie, Blainville  
Tél.: 435-4455

ACURA GABRIEL  
4648, boul. St. Jean,  
Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991  
LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean Talon O., Montréal  
Tél.: 340-1344

ACURA RIVE-SUD  
820, boul. Taschereau, Greenfield Park  
Tél.: 443-6555  
LES GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain, Anjou  
Tél.: 354-8811

# Seize accusations pèsent contre le fuyard Robert Mitchell Dubeau

MARCEL LAROCHE

Robert Mitchell Dubeau, cet automobiliste appréhendé le week-end dernier par les policiers lavallois, au terme d'une spectaculaire chasse à l'homme ponctuée de coups de feu, devra demeurer en prison en attendant la tenue de son enquête sous caution reportée à vendredi prochain.

Cette décision a été rendue par le juge Michel Duceppe, de la Cour du Québec, qui a présidé hier après-midi la comparution de Dubeau, au palais de justice de Laval.

Dubeau fait face à 16 chefs d'accusations allant de voies de fait sur des policiers et de menaces de mort jusqu'à possession d'une arme prohibée, en passant par des offenses de conduite dangereuse, de délit de fuite et de refus de fournir un

échantillon d'haleine pour l'alcoolémie. Cet individu de 42 ans au dossier judiciaire bien garni a créé tout un émoi dans les rues de Laval, dans la nuit de samedi à dimanche, en voulant échapper à des policiers lancés à ses trousses pour une histoire de délit de fuite.

Après une chasse à l'homme à haute vitesse dans plusieurs quartiers de Laval, et au cours de laquelle une policière a été blessée et plusieurs automobiles endommagées, Dubeau a finalement été appréhendé de peine et de misère, résistant même aux policiers qui ont dû le sortir de force de son véhicule accidenté.

Traité à l'hôpital pour des blessures au visage, Robert Mitchell Dubeau portait encore des séquelles de son escapade de la fin de semaine lorsqu'il a brièvement comparu hier après-midi au palais de justice de Laval.

Cette procédure judiciaire a tout au plus permis à Me Jean-Pierre Boyer, procureur du ministère public, d'étaler devant le tribunal les 16 chefs d'accusations déposés contre Dubeau. La Couronne s'est aussi opposée fermement à ce que l'accusé puisse reprendre sa liberté en attendant son enquête sur caution fixée à vendredi prochain.

Quant à Me Stuart qui représentait les intérêts de Dubeau, il n'a fait qu'une brève intervention pour suggérer que son client soit détenu à l'infirmerie de la prison de Bordeaux afin de pouvoir recevoir les soins requis par son état de santé.

Dubeau, un individu possédant des antécédents judiciaires pour violence et évasion, a donc pris le chemin de l'Établissement de détention de Montréal, une prison provinciale qui a justement été le théâtre d'une série d'évasions au cours des derniers mois...

# La Cour d'appel diminue d'un an la peine de prison d'un père incestueux

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec a diminué d'un an la peine d'emprisonnement d'un père incestueux parce que son comportement depuis sa condamnation montre des indices de réhabilitation.

Le plus haut tribunal au Québec indique qu'une réhabilitation bien amorcée après la condamnation peut servir à diminuer une peine d'emprisonnement, et pas seulement à obtenir une libération conditionnelle plus facilement.

Dans cette affaire, l'homme de 42 ans, père de quatre filles, a agressé l'aînée pendant quatre ans — de l'âge de 12 à 16 ans. Ils se livraient à divers attouchements sexuels et à des relations sexuelles orales.

En 1991, l'adolescente faisait une fugue et dénonçait son père à la police. L'homme, un petit cadre dans une société publique, a tout avoué.

Un rapport préparé par des travailleurs sociaux et des psycholo-

gues à l'attention du juge concluait que les risques de récidive étaient très élevés, d'autant plus qu'il avait encore trois filles à la maison.

Le rapport observe le peu d'implication du père dans les séances de thérapie qu'on l'a incité à suivre. C'est un homme qui vient d'un milieu difficile. Il a lui-même été victime d'agressions sexuelles.

Sur la foi de ce rapport, le juge André Daviault, de la Cour du Québec, condamnait l'homme à trois ans de pénitencier, le 4 février 1993.

Mais depuis, l'homme, qui est devenu très croyant, a fait d'immenses progrès en thérapie, a plaidé son avocat. Cette fois, sur la foi d'un nouveau rapport préparé par le psychologue Gilles David, la Cour d'appel a révisé la décision du juge Daviault pour réduire à deux ans la peine du père.

David, dans son rapport, note qu'entre avril 1993 et juin 1993, l'homme a montré beaucoup de lucidité et un nouveau sens des responsabilités. La famille, semble-t-il, s'est réconciliée, et l'hom-

me a accepté de « travailler sur ses limites ».

Pour ce psychologue, les risques de récidive sont presque nuls. La famille a « retrouvé son équilibre », dit-il. Et le fait que cet homme a fait presque deux ans de thérapie montre sa volonté de se prendre en main.

Dans une décision rendue publique hier, les juges Michel Proulx, Jacques Chamberland et André Brossard ont donné raison à l'avocat de cet homme, en prenant acte des progrès du condamné, de sa décision de se prendre en main, et du risque « à peu près inexistant » de récidive, selon eux.

Dans cette décision assez rare, le plus haut tribunal au Québec a pris en considération des faits survenus après la sentence, et estime qu'ils indiquent une réelle volonté de réhabilitation, situation qui n'existait pas au moment où le juge Daviault a rendu sentence.

L'homme, immédiatement admissible à une libération conditionnelle, aura l'obligation de suivre sa thérapie.

## LE NOUVEAU BLOUSON EN NUBUCK CHEZ HOLT RENFREW



495 \$

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Plus doux que le cuir, plus costaud que le suède, le nubuck est idéal pour une veste de fin de semaine épatante. C'est pourquoi nous avons créé le Nouveau blouson en nubuck. Sa confection soignée jusque dans les moindres détails — deux poches de côté à rabat, soufflets d'épaules pour plus d'aisance, poche intérieure ouverte spacieuse et poche intérieure à glissière pour vos objets de valeur, a la marque de qualité Holt Renfrew. Qui mieux est, notre nouveau blouson est entièrement doublé de Thermolite<sup>™</sup> de Dupont ce qui le rend bien douillet. Choisissez kaki ou taupe. Et vous ne le trouverez que chez Holt.

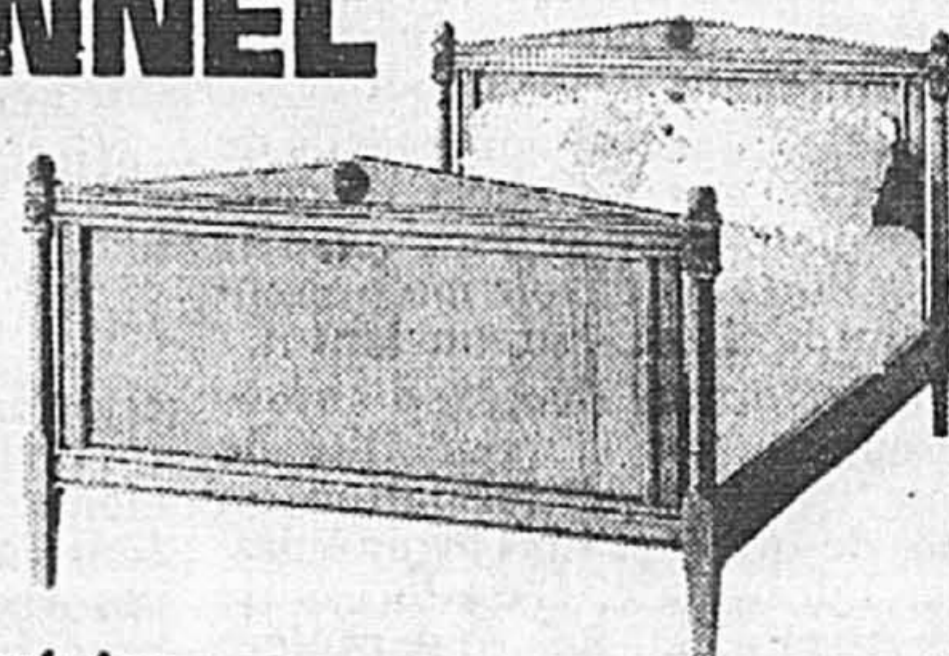
TOUT POUR LUI

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310  
Tous les magasins sont maintenant ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

## SOLDE EXCEPTIONNEL

Vente de meubles de fin de série en stock à des prix exceptionnels Du 19 au 31 août 1993



Chez Grange Meubles Grange Canada Inc. 85, rue St-Paul Ouest, Vieux-Montréal Tél.: (514) 843-7686

Heures d'ouverture: Lun. au ven. 9 h à 18 h Sam. 11 h à 17 h

# SOLDE DE PNEUS GOODYEAR DANS TOUTE LA VILLE

BAS PRIX POUR LIQUIDATION IMMÉDIATE

**RADIAUX TOUTES SAISONS CORSA GT**  
**29.95\$**  
A PARTIR DE 145R13 74S

| Dimension                  | Prix de liquidation |
|----------------------------|---------------------|
| Corsa GT 145R13 74S        | 29,95 \$            |
| Corsa GT 155R13 78S        | 37,95               |
| Corsa GT 175/70R13 82S     | 48,95               |
| Corsa GT 185/70R14 88S     | 54,95               |
| Invicta GL P205/70R14 BBTE | 75,95               |

**TOUTES SAISONS ARRIVA**  
**45.95\$**  
A PARTIR DE P155/80R12 SL1 LN

| Dimension           | Prix de liquidation |
|---------------------|---------------------|
| P155/80R12 SL1 LN   | 45,95 \$            |
| P155/80R13 SL1 BBTE | 47,95               |
| P185/80R13 SL1 BBTE | 63,95               |
| P185/70R14 SL1 BBTE | 67,95               |
| P195/75R14 SL1 BBTE | 67,95               |
| P205/75R14 SL2 BBTE | 74,95               |
| P205/75R15 SL2 BBTE | 78,95               |
| P215/75R15 SL2 BBTE | 81,95               |
| P235/75R15 SL2 BBTE | 89,95               |

**CAMIONNETTES ET FOURGONNETTES**  
**64.95\$**  
A PARTIR DE SAS P235/75R15 105S BBTE

| Dimension                  | Prix de liquidation |
|----------------------------|---------------------|
| SAS P235/75R15 105S BBTE   | 64,95 \$            |
| ARRIVA P235/75R15 BBTE     | 89,95               |
| WRL HT P235/75R15 XL2 BBTE | 79,95               |
| WRL AT P235/75R15 XL2 LBD  | 92,95               |

**PNEU TOUTES SAISONS POPULAIRE DECAHLON**  
**39.95\$**  
A PARTIR DE P155/80R13 SL1

| Dimension, bande blanche | Bas prix courant |
|--------------------------|------------------|
| P155/80R13 SL1           | 39,95 \$         |
| P165/80R13 SL1           | 45,95            |
| P185/80R13 SL1           | 53,95            |
| P195/75R14 SL1           | 55,95            |
| P205/75R14 SL1           | 63,95            |
| P215/75R15 SL2           | 67,95            |
| P235/75R15 SL2           | 75,95            |

**TRACTION TOUTES SAISONS INVICTA GL**  
**61.00\$**  
A PARTIR DE P155/80R13 UNDT

| Dimension, UNDT | Prix de soldo | Économies, le paire |
|-----------------|---------------|---------------------|
| P155/80R13 SL1  | 61,00 \$      | 22,00 \$            |
| P175/70R13 82S  | 71,00         | 26,00               |
| P185/70R14 SL1  | 83,00         | 30,00               |
| P195/75R14 SL1  | 83,00         | 30,00               |
| P205/70R14 SL1  | 89,00         | 32,00               |
| P215/75R15 SL2  | 95,00         | 34,00               |

**REPRISE DE 100 \$ AQUATRED**  
Obtenez un remboursement de 60 \$ à 100 \$ quand vous remplacez 4 pneus par des Aquatred. Informez-vous sur la garantie et le design uniques de l'Aquatred.

- ✓ MONTAGE COMPRIS
- ✓ PERMUTATION GRATUITE DES PNEUS
- ✓ AUCUN ACOMPTE, AUCUN INTÉRÊT

**PERFORMANCE TOUTES SAISONS EAGLE GT-4**  
**30% DE RÉBAIS**

| Dimension, UNDT | Bas prix courant | Prix de soldo, chacun | Économies, le paire |
|-----------------|------------------|-----------------------|---------------------|
| P185/60R14 82T  | 154,00 \$        | 107,80 \$             | 92,40 \$            |
| P215/60R14 91U  | 163,00           | 114,10                | 97,80               |
| P215/65R15 95U  | 173,00           | 121,10                | 103,80              |
| P205/60R15 90T  | 165,00           | 115,50                | 99,00               |
| P215/60R16 94U  | 172,00           | 120,40                | 103,20              |

**AIR MILES** (Logo)  
Pneus • Mises au points • Amortisseurs • Freins • Géométrie • Huile, lubrification et filtre.  
Garantie à l'échelle nationale sur tous les services mécaniques, dans tous les établissements de service automobile gérant Goodyear.

**GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI** (Logo)

Le solde de pneus prend fin le 28 août 1993. Téléphonnez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles à rabais. Les prix peuvent varier. Pas de comptant, pas d'intérêt et jusqu'à quatre mois pour payer des achats de plus de 250,00 \$ par carte de crédit (suite à l'approbation du crédit).  
† Informez-vous sur l'offre de remboursement de 100 \$ pour des pneus de 15 po, de 80 \$ pour des pneus de 14 po et de 60 \$ pour des pneus de 13 po à l'achat de pneus Aquatred.

- |  |  |  |   |  |  |
|--|--|--|---|--|--|
| <b>MONTRÉAL</b><br>9170, Sherbrooke est<br>352-2682<br>5750, Côte de Liesse<br>731-6471<br>2615, rue Ontario est<br>527-9384<br>5135, av. Papineau<br>527-9854<br>3950, Flaury est<br>328-2834<br>11, boul. De Maisonneuve est<br>649-8031 | <b>VILLE STE-CATHERINE</b><br>5280, route 132<br>635-1869<br><b>AHUNTSIC</b><br>10220, boul. St-Laurent<br>381-2591<br><b>ST-LÉONARD</b><br>9256, boul. Lacordaire<br>325-3280<br><b>LAVAL-CHOMEDEY</b><br>1250, boul. Labelle<br>688-3575<br><b>LAVAL-PONT-VIAU</b><br>386, boul. des Laurentides<br>687-0216 | <b>LAVAL</b><br>580, St-Martin<br>688-2400<br><b>TERREBONNE</b><br>1810, Chemin Gascon<br>492-0487<br><b>LAVAL 664-1844</b><br><b>VILLE LASALLE</b><br>1870, av. Dollard<br>363-0633<br><b>VERDUN</b><br>4000, av. Verdun<br>761-4568<br><b>LONGUEUIL</b><br>85, boul. Ste-Foy<br>679-5250 | <b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b><br>3614, Montee St-Jean<br>620-2341<br><b>WEST ISLAND</b><br>4810, chemin des Sources<br>684-9532<br><b>PIERREFONDS</b><br>18013, boul. Pierrefonds<br>620-1073<br><b>VILLE ST-LAURENT</b><br>1755, rue Grenet<br>(face à Canadian)<br>748-0103<br><b>LA PRAIRIE</b><br>430, boul. Tachereau<br>659-1994 | <b>POINTE-AUX-TREMBLES</b><br>1400, boul. St-Jean-Baptiste<br>645-2787<br><b>ST-EUSTACHE</b><br>220, 25ème Ave.<br>472-7506/7871<br><b>BOUCHERVILLE</b><br>660, de Montbrun<br>655-8531<br><b>ST-BRUNO</b><br>610, boul. Clairvue<br>461-0373<br><b>ROSEMERE</b><br>261, boul. Labelle<br>435-5713 | <b>CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR</b><br><b>VILLE ST-LAURENT</b><br>7405, rue Verite<br>334-9312<br><b>VILLE D'ANJOU</b><br>8301, boul. Métropolitain<br>354-7444<br><b>ST-VINCENT-DE-PAUL</b><br>4465, des Industries<br>325-6680<br><b>DÉTAILLANT INDÉPENDANT</b><br>Centre Auto Ite Parrot<br>410, boul Grand<br>453-1521 |
|--|--|--|---|--|--|

# Boucherville nie imposer des quotas de contraventions à ses policiers

GEORGES LAMON

Le maire de Boucherville, M. Hugues Aubertin, estime que la dénonciation de «quotas de contraventions» par la Fraternité des policiers de cette ville n'est qu'une tempête dans un verre d'eau.

M. Aubertin a insisté sur le fait que le conseil municipal n'avait jamais émis de directive en ce sens à la direction de la sécurité publique.

Cette histoire fait suite à la publication par un quotidien d'une lettre du directeur de police Claude Laurent à un agent de son service, à qui il reproche de ne pas remettre suffisamment de billets d'infraction au Code de la sécurité routière alors que la norme minimale était de 114.

«Il y a une toile de fond derrière cela: la Loi 102 et la grève du zèle des policiers, a dit le maire

Aubertin, hier. Les policiers ont monté cette histoire en épingle. Ils utilisent tous les moyens possibles pour faire pression sur les élus municipaux à la veille d'une décision majeure que le conseil aura à prendre en regard de la Loi 102.»

Dans un communiqué, le maire Aubertin précise qu'une note de service envoyée le 11 août à 13 des 40 policiers de Boucherville, faisait suite à des plaintes formulées par des citoyens au Comité de circulation au sujet du comportement des automobilistes dans les rues de la municipalité.

Quant au directeur Claude Laurent, il a assuré hier que les quotas «n'existaient pas et qu'il n'en a jamais existé» à Boucherville.

Selon lui, la norme de 114 contraventions pour un patrouilleur par relève de 12 heures avait été établie sur une moyenne de contraventions émises par chaque patrouilleur du 1<sup>er</sup> janvier au 10

août 1993. Une note de service a donc été envoyée à 13 d'entre eux, dont la performance était sous cette moyenne (l'un des patrouilleurs n'a émis que huit contraventions en sept mois de travail).

«J'ai remis en question l'efficacité du travail des policiers, dont un est également membre du bureau de direction de la Fraternité, a précisé M. Laurent. Ce qui peut expliquer la dénonciation syndicale. Moi, je leur demande d'exécuter le travail pour lequel ils sont payés: assurer la protection des citoyens.»

Pour sa part, le président de la Fraternité des policiers de Boucherville, Richard Diotte, a dénoncé cette situation qui ne donne aucun choix aux policiers.

M. Diotte a même laissé planer de possibles sanctions contre les policiers qui, lors de leur évaluation le 1<sup>er</sup> octobre, n'auraient pas atteint la moyenne de 114. Le directeur Laurent admet qu'il prendra les mesures qui s'imposent pour remédier au «laxisme», mais en s'en tenant rigoureusement au Code de discipline.

On ne peut pas dire qu'il existe une véritable pratique de quotas de contraventions dans les municipalités. À Longueuil, par exemple, cela n'existe pas.

Cependant, selon le président de la Fraternité, Serge Bellemare, une contravention par jour par policier est ce qu'il y a de plus normal comme minimum.

«Il faut vraiment se fermer les yeux pour ne pas en donner davantage», a-t-il noté.

# Pénurie de physiothérapeutes

Presse Canadienne OTTAWA

En dépit d'un taux de chômage élevé, il manque d'ergothérapeutes et de physiothérapeutes, au Canada, et les candidats à l'immigration qui pratiquent ces professions ont de meilleures chances que d'autres d'être acceptés.

Dans la liste des métiers et professions en demande au Canada, le gouvernement fédéral nomme cinq provinces qui ont besoin de thérapeutes. Les autres provinces n'ont pas encore complété leurs listes, ou n'en soumettent tout simplement pas. Le Québec, lui, fait son propre choix.

L'Alberta déclare rechercher 30 ergothérapeutes et 40 physiothérapeutes. L'Ontario a besoin de 30 ergothérapeutes, tandis que la Colombie-Britannique en veut

25, en plus de 30 physiothérapeutes.

Les orthophonistes sont également en demande. La Colombie-Britannique en désire 25 et l'Alberta dix.

Un porte-parole de l'Association canadienne des physiothérapeutes, Giuliano Tolusso, a fait remarquer qu'il y a déjà un certain temps qu'il y a une pénurie de thérapeutes au Canada. Le problème, c'est qu'on n'en forme pas suffisamment.

**VIVEZ UNE AVENTURE**  
**JOUEZ AU «PAINTBALL»**

**ÉVÈNEMENT SPÉCIAL**  
 Le 22 août 1993  
**«SUPER ATTAQUE DU FORT»**  
 Nombreux prix de présence

- Jouez le jour ou le soir;
- Équipement fourni;
- 70 balles de peinture;
- Poudet frit inclus au dîner;
- Pistolets à air constant disponibles;
- Jeu de labyrinthe;
- Jeu de forteresse;
- Village aménagé en forêt;
- 8 terrains en forêt;
- Pour les 18 ans et plus.

RESERVEZ MAINTENANT  
 La Conquête du drapeau  
**NEW GLASGOW (Québec)** Équipement de «Paintball» à vendre

A TRENTÉ MINUTES DE MONTRÉAL  
 RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rive-Nord: (514) 476-0969  
 ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

**AVIS**

Aux membres de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants, l'assemblée générale annuelle aura lieu le 14 septembre 1993 à 17 h à l'amphithéâtre de l'Hôpital 2300, rue Tupper R. T. CLARKSON, sec.

**ARGENT DISPONIBLE**

Problèmes de liquidités? Prêt commercial seulement Confidentiel

Finance Rapide Cie Ltée  
**342-4488**

**G&S GENERAL BEARING SERVICE INC.**

Montréal Laval Saint-Léonard  
 537-7423 688-5330 326-6471  
 St-Laurent Longueuil Riv.-Est  
 744-2721 678-2660 264-8038

Si vous lavez vos Tilly dans l'évier de votre hôtel avant de vous coucher, quand pourrez-vous les porter ensuite? Au petit déjeuner.

Fabriqués au Canada et fait pour durer!

**Tilly Endurables**

CATALOGUE GRATUIT  
 1-800-465-4249  
 158, Laurier ouest 272-7791 M1970338

**RÉSULTATS**  
 (100-Québec)

**Banco** Tirage du 93-08-23

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 5  | 6  | 7  | 13 | 17 |
| 18 | 26 | 27 | 39 | 45 |
| 46 | 47 | 48 | 50 | 51 |
| 56 | 57 | 59 | 60 | 61 |

Prochain tirage: 93-08-24  
 T.V.A. le réseau des tirages.

**Avis de convocation**

L'Association du Parti progressiste-conservateur de la circonscription fédérale de Saint-Denis convoque tous ses membres à une assemblée de mise en candidature à l'église Notre-Dame des Hongrois, (une rue au nord de Jarry à l'ouest de St-Laurent).

Heure: 19 h  
 Jour: mardi  
 Date: 7 Septembre 1993  
 Lieu: 90, rue Guizot ouest

Objet de l'assemblée: élection du candidat ou de la candidate qui représentera le Parti progressiste-conservateur du Canada dans la circonscription de Saint-Denis en vue de la prochaine élection générale.

Toutes les personnes désireuses de poser leur candidature devront communiquer avec:  
 Léo Housekors  
 Tél.: (514) 264-0090

**H&R Block offre un cours d'impôt!**

- développez une nouvelle compétence
- augmentez votre connaissance de la fiscalité
- endroits et heures qui vous conviennent

**Appelez maintenant!**

**H&R BLOCK**

POUR PLUS D'INFORMATION APPELÉZ:

|                     |          |           |          |
|---------------------|----------|-----------|----------|
| MONTRÉAL CENTRE EST | 722-4403 | LONGUEUIL | 468-7479 |
| MONTRÉAL-EST        | 255-1405 | BROSSARD  | 676-8466 |
| MONTRÉAL-OUEST      | 747-1361 | LAVAL     | 863-9450 |
| MONTRÉAL-NORD       | 327-0255 | VERDUN    | 769-6444 |
|                     |          | LASALLE   | 363-2688 |

COURS AUSSI OFFERTS DANS LES VILLES SUIVANTES:  
 Chambly, La Prairie, Blainville, Lachute, St-Jérôme, Hawkesbury, Ste-Anne-des-Plaines, Terrebonne, St-Eustache, Belœil, Repentigny, Rosemère, Ste-Agathe, St-Constant, Ile-Perrot Permis n° CP0072

**20% D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS**

**Université McGill**

**La 44e session annuelle du EXECUTIVE DEVELOPMENT COURSE débute en septembre!**

Des milliers de cadres et de futurs cadres de la région de Montréal ont déjà profité du Executive Development Course. Son programme répond aux besoins actuels et futurs des entreprises... les animateurs sont de premier ordre... les approches pédagogiques stimulantes... et le cours se termine par une session de 2 jours dans les Laurentides!

Et pas de prérequis académiques! Si vous voulez tout apprendre au sujet du Executive Development Course, communiquez avec nous dès aujourd'hui par téléphone ou télécopieur aux numéros ci-dessous.

**BROCHURE GRATUITE**  
**398-3970**  
 télécopieur: 398-7443

McGill University  
**Management Institute**

**25 Millions \$ d'inventaire**

**GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DERNIER JOUR MARDI 24 AOÛT**

Prix Prénégocié  
**mazda**  
 Je me sens bien.

**NORD Laval**  
**A. Querin**  
 1530, Bl. Chomedey, Laval, Québec  
**688 4787**

**25 Millions \$ d'inventaire**

**GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DERNIER JOUR MARDI 24 AOÛT**

Prix Prénégocié  
**mazda**  
 Je me sens bien.

**Ouest**  
**mazda**  
 Mazda 2-20  
 1, Bl. Don Quichotte, Ile Perrot, Québec  
**453 7220**

**25 Millions \$ d'inventaire**

**GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DERNIER JOUR MARDI 24 AOÛT**

Prix Prénégocié  
**mazda**  
 Je me sens bien.

**Centre ville**  
**mazda**  
**Gabriel**  
 5333, St-Jacques O Montréal, Québec  
**484 7777**

**25 Millions \$ d'inventaire**

**GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DERNIER JOUR MARDI 24 AOÛT**

Prix Prénégocié  
**mazda**  
 Je me sens bien.

**EST**  
**GAREAU**  
**mazda**  
 10175, E. Papineau Montréal, Québec  
**381 3987**

**25 Millions \$ d'inventaire**

**GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DERNIER JOUR MARDI 24 AOÛT**

Prix Prénégocié  
**mazda**  
 Je me sens bien.

**RIVE SUD**  
**mazda**  
**St-Constant Auto**  
 48, St-Pierre St-Constant, P.Q.  
**632 0700**

## Des suicides «rationnels» devraient être acceptés, estime un philosophe

Presse Canadienne  
TORONTO

■ Légèrement, il faudrait accepter de voir certains suicides comme «rationnels», a proposé hier un philosophe américain au colloque annuel de l'American Psychological Association.

Il existe des gens bien informés qui ont réfléchi aux différentes options possibles et qui sont «dans un état si mauvais qu'ils ont décidé que leur vie ne valait pas du tout la peine d'être vécue», a déclaré David Mayo, spécialiste en bioéthique.

Au Canada, Sue Rodriguez, une femme de Victoria souffrant de la maladie de Lou Gehrig, a attiré l'attention des médias en demandant qu'on la laisse mettre fin à ses jours avec l'aide d'un médecin. La malade de 42 ans attend une décision de la Cour suprême.

Le professeur de philosophie de l'Université de Minnesota n'est pas d'accord avec le code d'éthique de l'association, qui dit que ses membres ne doivent pas aider leurs patients à s'enlever la vie.

Les thérapeutes doivent respecter la décision finale prise par des patients rationnels, a soutenu le professeur Mayo à un colloque qui a attiré des centaines de spécialistes américains de la santé mentale.

James Werth, candidat au doctorat de l'Université d'Auburn, en Alabama, souligne que cette question devient de plus en plus urgente avec le nombre grandissant de personnes affligées du sida.

Par contre, le professeur John McIntosh, de l'Université d'Indiana, soutient que la légalisation du suicide commis avec l'aide d'un professionnel pourrait porter préjudice principalement aux personnes irrationnelles.

Au Michigan, le docteur Jack Kevorkian a aidé 17 personnes à mettre fin à leurs jours et affirme vouloir continuer d'offrir ce genre de services malgré une nouvelle loi de l'État interdisant cette pratique.

L'American Psychological Association regroupe plus de 118 000 professeurs, chercheurs et étudiants.

## Un bénévole québécois de la Croix-Rouge rentre enchanté de son séjour dans le Midwest

MARIE-ANNE POUSSART

■ Martin Bell faisait du bénévolat à la Croix-Rouge depuis quelques mois seulement lorsqu'on lui a proposé de se rendre aux États-Unis aider les victimes des débordements de la rivière Mississippi.

«J'ai sauté sur l'occasion et je ne le regrette pas. L'expérience s'est révélée très enrichissante», affirmait hier le jeune homme, qui est revenu samedi d'un séjour de trois semaines au Missouri.

Dépêché à Quincy, au nord de St. Louis, M. Bell s'est surtout occupé de distribuer des vivres et de

l'équipement aux victimes du secteur. «Nous étions trois qui apportions chaque jour des repas et des produits de nettoyage aux gens qui réintégraient leur demeure complètement abîmée. Inutile de vous dire qu'ils étaient heureux de nous voir arriver!», raconte-t-il.

Les délégués, qui se déplaçaient en camionnette, couvraient un territoire d'environ 80 kilomètres carrés.

«Plusieurs gens profitaient de l'occasion pour partager leurs angoisses avec nous. D'autres souhaïtaient qu'on leur change les idées et qu'on leur parle enfin d'autres choses», raconte M. Bell.

D'après le bénévole, la plupart des sinistrés avaient déjà «digéré leurs pertes et s'affairaient surtout à nettoyer leur maison pour reprendre la vie normale» lorsqu'il est arrivé dans la région.

Le jeune homme se souviendra longtemps des rencontres qu'il a faites durant cette opération: «J'ai fait connaissance avec des gens de la Californie, de la Floride, du Texas... Ils venaient de partout et il y en avait de tous les genres. Étant donné que la base où nous étions était moins occupée que les autres, nous avons eu le temps d'établir des liens.»

Même s'il n'avait jamais pris

part à des opérations de secours aussi importantes, Martin Bell avait tout de même déjà réconforté des sinistrés québécois. «Je m'étais déjà occupé de gens qui venaient de tout perdre dans un incendie, mais jamais je n'avais fait partie d'une équipe aussi grande et aussi organisée», dit-il.

Le jeune homme, qui logeait à l'Université de Quincy, a trouvé l'expérience «des plus enrichissantes sur le plan humain».

Au total, 27 délégués québécois ont participé aux opérations dirigées par la Croix-Rouge américaine. Depuis, sept sont revenus au pays, tandis que 20 demeurent sur le terrain.

## Les secouristes poursuivront la recherche de deux hélicoptères quelques jours encore

GEORGES LAMON

■ Les Forces armées canadiennes poursuivront leurs recherches durant encore quelques jours pour tenter de retrouver les pilotes de deux hélicoptères disparus depuis le 12 août, dans la région d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

À compter de ce matin, trois hélicoptères survoleront la zone de recherches en direction sud, vers un secteur situé à une dizaine

de kilomètres autour de l'aéroport. Cette fois, les hélicoptères longeront la région ouest de la rivière Saint-Jean. Un secteur qui avait déjà été survolé à haute altitude par des avions.

Quant aux recherches au sol, entreprises par des volontaires, parents et amis des pilotes, elles se limiteront aux collines entourant l'aéroport. Jusqu'ici, environ une centaine de personnes, pilotes et personnel de soutien, à l'exception des volontaires et des policiers au sol, ont participé à cette tentative de sauvetage. Au cours

d'une journée, on a même lancé 16 appareils dans l'entreprise.

Rappelons que depuis déjà trois jours (de 8 h à 19 h), trois hélicoptères des Forces armées canadiennes ont pris la relève des avions fixes, restreignant leurs recherches à un secteur de 2 500 km carrés, au pied de la rivière Saint-Jean, sans pourtant découvrir aucun indice. Même s'ils volent à une altitude d'une trentaine de mètres avec quatre ou cinq observateurs à bord.

Les deux hélicoptères disparus étaient partis de Saint-Hubert le

12 août vers Edmundston, s'arrêtant à Saint-Georges-de-Beauce pour y faire le plein. Ils se rendaient à Edmundston où ils devaient remplir un contrat pour une compagnie forestière.

Le dernier à les avoir vus passer était un résident de la région. Les hélicoptères se trouvaient alors à environ 18 kilomètres de l'aéroport d'Edmundston. Apparemment les deux appareils n'avaient de carburant que pour environ une heure de vol. À ce moment-là, ils se trouvaient à environ 20 minutes de l'aéroport.

# À 30% de rabais, les prix volent bas cet automne chez Delta.

Delta prend les devants avec ses nouveaux tarifs Réserve-tôt. Plus tôt vous achetez vos billets, plus grosses sont les économies.

Achetez vos billets d'ici le 31 août 1993 et vous économiserez 30%. Ou achetez-les entre le 1<sup>er</sup> et le 15 septembre et vous économiserez 25%!

Les tarifs Réserve-tôt de Delta vous donnent la chance de voyager dans 50 états américains tout au long de l'automne (du 3 septembre au 15 décembre 1993).

Et ce, sans aucune restriction de dates.

Passez voir votre agent de voyages ou appelez Delta au (514) 337-5520.

Cet automne, économisez sur vos voyages aux États-Unis!

Avec Delta.



# DELTA AIR LINES

# C'est dur, la milice, mais c'est mieux que de travailler au McDo...

## 3 382 réservistes québécois participent à des manoeuvres au Nouveau-Brunswick

MARIE-ANNE POUSSART  
GAGETOWN, Nouveau-Brunswick

■ Ni la chaleur, ni les ordres auxquels ils doivent obéir ou l'uniforme qu'ils portent ne les dérangent. Ils sont miliciens et fiers de l'être. Le principal, pour eux, c'est de s'être déniché un emploi d'été hors du commun.

« Faire partie de l'infanterie, c'est bien mieux que de travailler au McDo! » affirme Sophie Létourneau, 20 ans, qui en est à sa troisième année comme réserviste.

Ce mois-ci, 3 382 miliciens québécois comme Sophie se sont rendus à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, pour s'entraîner avec les réguliers de la Force terrestre du Québec. Un grand nombre d'entre eux, âgés de 17 ans et plus, avaient déjà passé une partie de l'été à suivre des cours de formation à Farnham et à Valcartier.

Au total, 8 000 militaires ont participé à l'exercice « Noble Lion », à Gagetown, qui visait à donner aux militaires de tous les secteurs une occasion de travailler ensemble. Une opération de 7,4 millions de dollars, dont la moitié est versée en salaires aux miliciens.

« Pendant ce genre d'exercice, la base devient un véritable petit village organisé où tous les services essentiels sont offerts », explique le major Claude Pichette.

Vivre et travailler dans ce « village » représente, pour beaucoup de jeunes miliciens, une expérience sans pareil.

« C'est un autre genre de vie. Il est certain que le travail est exigeant, mais c'est un coup à donner qui en vaut la peine », pense Sophie Létourneau.

Lors de notre passage à Gagetown, le soleil avait fait monter le mercure à 30 degrés. Malgré la chaleur, la jeune fille et ses collègues avaient près de 15 kilos d'équipement sur le dos. En plus de l'uniforme, chacun portait un lourd gilet pare-balles, un casque de métal, une arme et des munitions. Après une attaque simulée, tout le monde suait à grosses gouttes.

« Ce n'est pas si dur; on s'habitue, dit Sophie qui apprécie surtout l'esprit d'équipe. On est comme un grande famille, on s'aide et on s'encourage. »

### De la mode au champ de tir

Non loin du champ de tir, un autre groupe de fantassins revenait d'une dure « bataille ». Le soldat Isabelle McGlaughlin semblait heureuse de pouvoir enfin retirer son casque et sa veste.

« Je vois ça comme un job d'été; mais quand je me suis enrôlée il y a trois ans, je ne pensais pas que ce serait si dur », avoue l'étudiante en dessin de mode, qui a gagné 4 000 \$ comme milicienne en 1992.

Mais que peut bien faire dans l'armée une jeune fille qui s'intéresse à la mode? « Si je suis entrée dans l'armée, c'est que mon père et plusieurs de mes amis en faisaient partie. Participer à des manoeuvres est intéressant, mais je n'en ferais pas une carrière », explique Isabelle, qui avait été désignée pour parler aux journalistes.

Sur le site des manoeuvres, pas question pour les médias de se ballader n'importe où, ni d'interroger les personnes de leur choix, afin de maintenir la discipline et éviter de perturber les activités. Il faut dire que la devise à Gagetown est: « Le devoir avant tout. »

Contrairement à Isabelle, l'artilleur Arthur Lemer, 22 ans, milicien depuis un an, entrevoit son avenir différemment: « Je veux vivre de ce métier plus tard. J'aimerais participer à des missions de paix. D'ailleurs, j'adorerais aller en Bosnie. Je me considérerais privilégié d'y être envoyé. »

Il s'est rapidement adapté à la vie militaire: « On nous fait lever en pleine nuit, quelquefois, mais je ne me plains pas. Je suis venu ici pour travailler, pas pour m'amuser. »

Le jeune militaire n'est pas seul à rêver à la Bosnie: Patrice Saint-Pierre, 23 ans, s'entraîne depuis mai pour s'y rendre cet automne. Bien qu'il affirme ne pas vouloir penser à ce qui l'attend, il converse régulièrement avec des militaires qui ont vécu l'expérience. « Je leur pose des questions, mais je me dis qu'il ne faut pas que j'aie peur de partir. Après tout, j'aurai été entraîné en conséquence. »

François Vaillancourt, qui est revenu le 15 mai d'une mission de sept mois en ex-Yougoslavie, ne craint pas pour la sécurité de son collègue. « On est très bien préparé lorsqu'on arrive là-bas, assure-t-il. Le plus difficile, c'est notre famille qui le vit. Elle ne peut rien contre l'inquiétude. »

### Autre chose que les armes

Bien que plusieurs s'enrôlent pour apprendre à manier les armes et à se battre, cela n'intéresse pas tous les miliciens. Plusieurs réservistes choisissent plutôt d'oeuvrer au sein des bataillons de service. C'est le cas de Caroline

Blanchard, une cégepienne de Québec, qui s'est dirigée dans le domaine médical.

Milicienne depuis trois ans, elle a appris à administrer divers soins d'urgence, à donner des injections et à assister un médecin, tout en gagnant quelques milliers de dollars. En septembre, elle entrera à l'Université de Montréal en sciences infirmières.

« Je vais avoir une bonne avance sur les autres », se plaît-elle à souligner.

La jeune fille prévoit faire partie de la milice encore plusieurs années: « C'est ce qui m'a donné le goût de devenir infirmière. Par contre, j'espère faire carrière en souliers blancs plutôt qu'en bottes! »

Pour certains, la milice mène à tout pourvu qu'on en sorte, tandis que pour d'autres, c'est le début d'une carrière militaire. Si la motivation varie d'un jeune à l'autre, personne ne se plaint du moule rigide qui est imposé. Du moins, personne n'a osé formuler de critiques lors de notre visite...

La Presse s'est rendue à la base militaire de Gagetown à l'invitation du ministère de la Défense nationale.



Même si elle étudie en dessin de mode, Isabelle McGlaughlin, 21 ans, ne craint pas de se barbouiller pour participer aux manoeuvres terrestres.

Pour supporter un tel équipement à 30 degrés Celsius, il faut vraiment être décidé...

PHOTOS DENIS COURVILLE, La Presse



Le major Claude Pichette affirme qu'il faut des nerfs solides pour faire partie de l'infanterie.

OFFRE  
D'UNE DURÉE  
LIMITÉE!

# TEMPO TOPAZ

# 3,9%

## DE TAUX DE FINANCEMENT POUR 48 MOIS.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC

Sur approbation de crédit, le taux de financement est de 3,9 % pour un terme maximal de 48 mois. Exemple : pour un prêt de 10 000 \$ à un taux annuel de 3,9 %, les mensualités s'élèvent à 225,34 \$. Coût de l'emprunt : 816,32 \$ ; total à rembourser : 10 816,32 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Offre valable pour les Tempo et Topaz 1993 neuves chez les concessionnaires sélectionnés participants.

ENCORE PLUS  
POUR VOUS!



## Le Pélican devra subir de coûteuses transformations au cours de l'hiver

JEAN-PIERRE BONHOMME  
et  
CHARLES LESCURIER

■ Le Pélican, la réplique du célèbre navire de Pierre Le Moyne d'Iberville — l'illustre gouverneur de Nouvelle-France —, a un succès d'estime auprès de la population : quelque 80 000 personnes sont déjà montées à bord (dans le Vieux-Port) depuis le début de l'été, à raison de 3,50 \$ à 7,50 \$ l'entrée.

Mais son « chateau » arrière, celui où flotte un certain drapeau blanc de la marine royale française (dont l'authenticité est contestée par certains), doit être refait : il ne correspond pas aux dessins d'une pareille frégate militaire.

Le propriétaire, une filiale de la Fondation Macdonald-Stewart, et les gouvernements, savent que la réfection coûtera cher. Pour corriger ces choses historiques et navales, ils devront dépenser trois, quatre millions... et rien n'est encore décidé. (L'aventure du Pélican a déjà coûté environ dix millions).

Le porte-parole de la Fonda-

tion. Environ 80 000 personnes sont déjà montées à bord du Pélican, depuis le début de l'été.

PHOTO STEPHANE CARON, La Presse

tion. Mme Diana Thebaud Nicholson, nous dit que les études de coûts sont actuellement en cours. Cela, coûtera « très cher » ; et les gouvernements, dit-elle, devront intervenir.

Il est certain, en tout cas, que le Pélican ne restera pas au port de Montréal cet hiver. Le 11 octobre au soir, ce musée flottant fermera ses portes ; on le remorquera à l'Île-aux-Coudres où il sera mis en cale sèche aux chantiers AML.

Le porte-parole de la Fondation a indiqué hier que les grands travaux de réfection du pont arrière pourraient être indéfiniment retardés. Si tel est le cas, d'autres modifications, moins importantes, seront quand même effectuées. On transformera certains espaces intérieurs : de l'ameublement pourra être installé, y compris d'authentiques canons. Actuellement le décor est de carton. Des voiles, aussi, pourront être hissées : tout cela pour des raisons didactiques.

La réplique du Pélican devait servir de navire école, il apparaît que la frégate n'est pas capable de remplir de telles fonctions. Si le Pélican flotte avec assurance, il est incapable de naviguer seul. Il faudrait lui adjoindre un moteur, modifier l'aménagement à bord et renforcer les systèmes de sécurité. Un investissement supplémentaire qu'il serait difficile de supporter. D'autre part ce type de

frégate est peu manoeuvrable. Selon monsieur Hamel, directeur du chantier naval de l'Île-aux-Coudres, le Pélican est fait pour naviguer vent arrière et requiert un équipage hautement qualifié de 160 marins. Mais on n'en demande pas tant à un navire qui revient de loin... Le Pélican conservera donc son rôle de musée.

Il a fallu palier à l'inefficacité de la formule voulue par le précédent architecte auquel la Fondation Le Moyne avait confié la réalisation du bateau. Celle-ci s'attachait à respecter à la lettre les méthodes de construction artisanales. « On a trouvé une coque avec des membrures, mais pas bordée. Les couples n'avaient aucune résistance mécanique », précise Édouard Hamel. D'après lui, ce concept de construction n'aurait jamais permis au bateau de flotter, ni de supporter les efforts du lancement à l'eau.

Réal Bouvier journaliste spécialisé en histoire de la marine, affirme que si la construction avait débuté d'une manière différente, le Pélican aurait pu naviguer : « Les répliques du Renard de Surcouf, des caravelles de Christophe Colomb, sont en bois et toutes naviguent... Pour 10 millions on aurait pu avoir un bateau école », précise-t-il. Ni le pavillon de poupe, ni la peinture du navire, selon lui, ne sont conformes à la réalité historique.

## Employée de son mari, elle a droit au chômage

LUCIE CÔTÉ

■ Employée au magasin de meubles dont son mari est propriétaire, à Weedon, en Estrie, Mme Lucienne Gosselin-Gravel vient d'obtenir le droit de réclamer des prestations d'assurance-chômage.

Le ministère du Revenu a décidé de reconnaître, avant la tenue du procès, que le travail de Mme Gosselin-Gravel était assurable, au même titre que celui de n'importe quel autre employé.

« Je suis quand même un peu déçue », avouait hier la dame qui aurait voulu soulever l'aspect discriminatoire de la Loi sur l'assurance-chômage. « Si j'avais eu un procès, j'aurais probablement gagné et le problème aurait été réglé une fois pour toutes. Il y aurait eu jurisprudence. »

Depuis décembre 1991, l'assurance-chômage réclame 7000 \$ en prestations reçues par Mme Gosselin-Gravel, arguant que son emploi ne faisait plus partie des emplois assurables à cause de son « lien de dépendance » — tout lien de parenté — avec son mari.

L'Association des collaboratrices et partenaires en affaires (ACPA), qui a recommandé une avocate à Mme Gosselin-Gravel, note que l'on retrouve 600 000 femmes au Canada dans sa situation, auxquelles s'ajouteraient environ 400 000 personnes qui travaillent aussi pour un parent.

L'ACPA rappelle qu'exclure un emploi des bénéfices de l'assurance-chômage parce que l'employeur est le conjoint est discriminatoire depuis trois ans. Mais la réforme de la Loi de l'assurance-chômage, en 1990, permet toujours au ministère fédéral du Revenu d'exiger qu'un employé dépendant « prouve qu'une personne extérieure à la famille aurait exercé les mêmes fonctions dans les mêmes conditions », souligne l'Association qui déplore le harcèlement auquel se livrent les fonctionnaires chargés de vérifier si un emploi est assurable.

« J'ai passé 25 ans sur le marché du travail et on me considérait comme une fraudeuse. Ils ont fait une enquête épouvantable, j'ai dû répondre à 56 questions et mon mari, à 123 questions », s'exclame Lucienne Gosselin-Gravel.

## Pour juger les juges, pourquoi pas un organisme indépendant?

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Un ancien juge de la Cour suprême du Canada, Mme Bertha Wilson, a recommandé, hier, la création d'un organisme indépendant, composé d'un nombre égal de juges, d'avocats et de représentants du public, pour examiner les plaintes portées contre des juges.

Cet organisme, a ajouté Mme Wilson, aurait l'autorité nécessaire pour imposer diverses sanctions, allant de la simple réprimande à la suspension et même au congédiement.

L'ex-juge Wilson a fait cette suggestion au congrès du Barreau canadien, qui se déroule à Québec. C'est le Conseil canadien de la magistrature, composé exclusivement de juges, qui examine actuellement ces plaintes à huis clos et qui rend rarement ses décisions publiques.

Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, M. Antonio Lamer, s'est également dit en faveur d'une révision du système actuel, avec introduction possible de profanes dans le processus.

« Il semble que le public se demande pourquoi d'autres organismes ont des profanes, tandis que nous n'en avons pas », a-t-il dit.

M. Lamer, qui est président du Conseil de la magistrature, favorisera la création d'un tribunal officiel, où les plaintes contre les juges seraient examinées.

À ce tribunal, a-t-il indiqué, il n'aurait « aucune objection fondamentale » à ce que siègent des profanes, mais il faudrait déterminer auparavant comment ils seraient nommés.

Le Conseil de la magistrature a demandé à un professeur de droit de l'Université de Toronto d'analyser comment les changements aux méthodes de discipline pourraient affecter l'indépendance de la magistrature.

« Il s'agit d'une modification substantielle à la façon dont les juges sont indépendants », a fait remarquer le juge Lamer.

Mieux  
vaut taux

4,

8  
pour cent par année  
pour 48 mois

pour l'auto\*

ACCORD

Cotée voiture préférée pour le prochain achat.  
Sondage Autopinion de la CAA, 1993\*

Civic

Honda, en tête pour la loyauté des propriétaires.  
Sondage Autopinion de la CAA, 1993\*

Prelude

Proclamée meilleure voiture performante pour 1993  
par l'Association des journalistes automobiles du Canada.

APC

que trop tard.

Cette offre prend fin le 31 août 1993.

25  
YEARS  
HONDA

Votre Honda vous attend maintenant chez le concessionnaire Honda. Le financement au taux de 4,8 % par année offre une économie substantielle. Renseignez-vous chez le concessionnaire, mais faites vite, cette offre prend fin bientôt.

\*Financement au taux annuel de 4,8 % pour 48 mois offerts, sur approbation du crédit, à l'achat des Civic hatchback Si 93, berlines Accord LX et EX 93, coupés Accord LX 93, Prelude 92 et 93 ainsi que Prelude SR, 4WS et SR-V 92 et 93. Exemples — Financement de 15 000 \$ au taux annuel de 4,8 % pendant 48 mois : versement mensuel de 344,08 \$, coût d'emprunt de 1 515,84 \$ ; financement de 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % pendant 48 mois : versement mensuel de 458,78 \$, coût d'emprunt de 2 021,44 \$. Cette offre se termine le 31 août 1993 et ne peut être combinée à aucune autre. Renseignez-vous auprès du concessionnaire. \*CAA et Auto-opinion sont des marques déposées de l'Association canadienne des automobilistes.

HONDA

**BUREAU EN GROS**<sup>MC</sup>

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

# C'EST LA RENTRÉE!

## DELL ORDINATEUR 486SX A BUS LOCAL



- N° 16106
- ✓ Processeur Intel 25 MHz/486SX
  - ✓ Mémoire vive 4 Mo
  - ✓ Disque dur 120 Mo
  - ✓ Unités de disque 3,5 et 5,25"
  - ✓ Bus local
  - ✓ Logiciel Windows
  - ✓ Moniteur couleur SVGA 14"
  - ✓ Souris Dell 3 touches
  - ✓ Garantie d'un an sur place (Détails au magasin)

**PRIX DE L'ENSEMBLE COMPLET!**

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT  
**62,76\$/MOIS**  
(BASE SUR 24 MOIS, S.A.C.)

# 15999\$

**200**  
RULED SHEETS  
FEUILLES LIGÉES

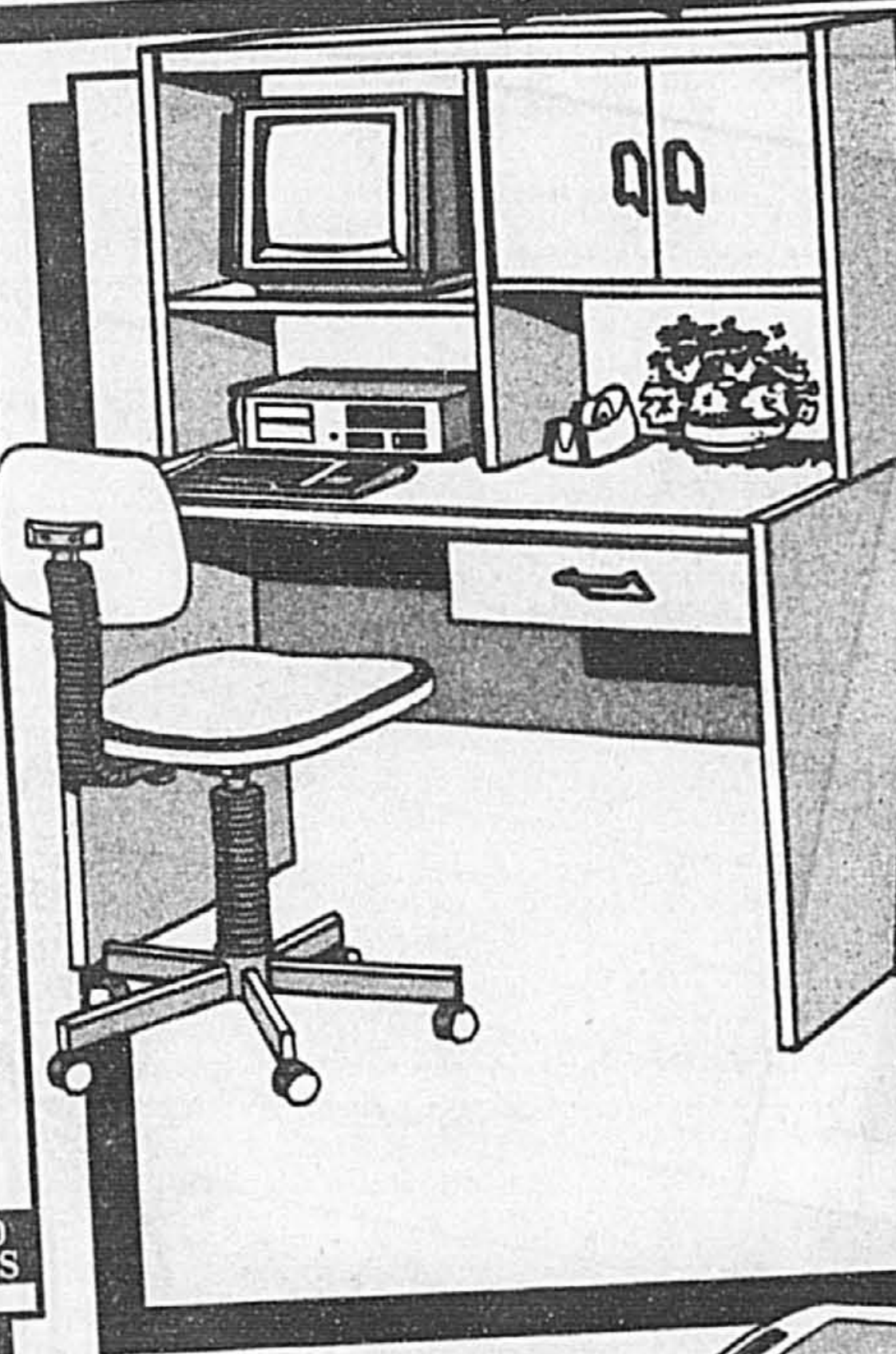
### FEUILLES DE RECHANGE

N° 18265.  
200 feuilles à larges interlignes, 3 trous.  
Fabriquées au Canada.

# 24¢

LIMITE:  
4 PAQ./CLIENT

PAQ./200  
FEUILLES



O'SULLIVAN

### POSTE DE TRAVAIL AVEC CHAISE

N° 18146.  
Bureau et étagère en stratifié, au fini chêne, prêts à assembler. Chaise pivotante à base à 5 pieds. Revêtement en tissu noir.

# 12999

### Canon Machine de traitement de texte Bubble Starwriter 80

- (N° 18858)
- Impression ultra-rapide, silencieuse
  - Impression par points 30 x 60
  - Imprime 160 car./sec. en mode rapide; 80 car./sec. en qualité fine
  - Caractères maigres, gras, creux et italiques; soulignement
  - 5 polices de caractères incorporées
  - 9, 12, 18, 24 et 36 points
  - Peut imprimer en deux colonnes
  - Caractères supérieurs/inférieurs
  - En français

# 39999

### RELIURE 1"

N° 18503.  
Couleurs variées.

# 98¢

CHAC.

### SMITH CORONA MACHINE A ECRIRE SL470

- N° 10418.
- Correction électronique, toute 1 ligne
  - Impression à impact, avec marguerite
  - Imprime jusqu'à 10 car./sec.
  - Fonctions automatiques

MARGUERITE EN PRIME!  
Achat de la machine à écrire SL470!

# 12999

### PAPER MATE STYLOS A BILLE

Pointe moyenne ou fine.  
Encre noire, bleue ou rouge.

RABAIS 52%

POURQUOI PAYER 2.40

# 1.14

DOUZE

### Pentel CALCULATRICE et PORTE-MINE

N° 18468.  
Calculatrice 9 fonctions.  
Porte-mine automatique "Econo-Sharp".

# 3.33

# GRATIS

AVEC CE BON ET UN ACHAT MINIMUM DE 30 \$



100 CHEMISES GRATIS

1000 TROMBONES GRATIS

12 STYLOS GRATIS

5 TABLETTES GRATIS

- 100 chemises brunes, format lettre.
  - 12 stylos PaperMate. Choix de 2 types de pointes et de 3 couleurs.
  - 1000 trombones ondulés n° 1.
  - 5 tablettes de papier blanc, à larges interlignes, format lettre.
- Collectionnez ces articles dans notre magasin. Présentez ce bon et votre carte d'adhésion-escompte GRATUITE de BUREAU EN GROS<sup>MC</sup> à la caisse. À l'achat minimum de 30 \$, vous recevrez tous ces articles de bureau SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!

Ce bon n'a aucune valeur en espèces.  
Limite: un bon par client/entreprise.  
Valable seulement en magasin. Aucun remboursement (comptant/crédit) pour cette offre.

BUREAU EN GROS<sup>MC</sup>  
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

En vigueur jusqu'au 31 août 1993

0 011322 3



**301 ST-ANTOINE OUEST**  
À L'ANGLE DE BLEURY  
MONTRÉAL

HEURES D'OUVERTURE  
LUN. A VEN. 8h-19h  
SAMEDI 9h à 17h  
DIMANCHE 11h à 17h



BUREAU EN GROS<sup>MC</sup> Bureau en gros limitée  
Notre "Politique de comparaison des prix" est affichée dans notre magasin

# Deux policiers reconnus coupables de meurtre

d'après Associated Press  
DÉTROIT

■ Deux ex-policiers ont été reconnus coupables de meurtre, hier, pour avoir battu à mort un automobiliste interpellé à l'extérieur d'une piquerie de Détroit.

Un troisième policier a, lui, été acquitté d'une accusation de moindre gravité.

Une foule qui s'était réunie sur la rue où l'automobiliste avait été mortellement battu, a accueilli le verdict avec des cris de joie.

Larry Nevers, 53 ans, et Walter Budzyn, 47 ans, ont été reconnus coupables de meurtre au deuxième degré en rapport avec la mort de Malice Green, le 5 novembre dernier, tandis que Robert Lessneau, 33 ans, a été acquitté d'une accusation de voies de faits avec intention de blesser.

Des jurés séparés ont entendu le procès des deux accusés, tandis que Lessneau avait opté de remettre son avenir entre les mains d'un juge.

Le jury dans le cas de Budzyn a délibéré durant huit jours avant

# Audition des premiers témoins du massacre des lanomanis

Agence France-Presse  
XIDEIA, Brésil

■ La police fédérale a entendu hier à Xideia, en pleine jungle amazonienne à la frontière du Venezuela, les premiers témoignages d'Indiens et de religieuses sur le massacre de 73 lanomanis dont on n'a toujours pas retrouvé les corps.

Installés de façon précaire dans la « maison des Soeurs » de Xideia, minuscule hameau à près de deux heures d'avion monomoteur de Boa Vista, la capitale de l'État du Roraima, le procureur de la République et le commissaire de Boa Vista transcrivaient à l'aide d'un interprète le récit des trois lanomanis, une des tribus les plus primitives de la planète, qui vit encore à l'âge de la pierre.

Pratiquement nus, parés de feuilles d'arbres et de fleurs violettes, trois longs bâtonnets fins leur transperçant les joues et le menton, d'autres lanomanis « espionnaient » de l'extérieur l'agitation inhabituelle dans la maison des religieuses de Xideia, à 400 km de Boa Vista.

Les trois témoins, de petite taille, ont raconté qu'ils se rendaient à la maloca (hutte collective) d'Aximu (lieu de la tuerie) à une fête lorsqu'ils ont rencontré Antonio, l'un des deux survivants du massacre qui leur a dit qu'« il ne restait rien à Aximu ». Ils ont confirmé qu'il y avait eu deux attaques de garimpeiros (chercheurs d'or) à quelques jours d'intervalle. La première alors qu'ils étaient allés demander de la farine de manioc aux garimpeiros. Ces derniers les auraient suivis dans la forêt et auraient tiré sur les Indiens mais Antonio aurait réussi à prendre la fuite dans la jungle.

Le procureur de la République de Boa Vista a déclaré à l'AFP que 19 familles, soit 70 à 75 personnes vivaient dans la maloca d'Aximu.

« Même sans avoir retrouvé les corps, ce qui nous impressionne, c'est l'uniformité des témoignages. Les Indiens donnent le nom du chef de famille, de la femme et des enfants morts », a dit M. Franklui da Costa.

Toutefois il n'a pas écarté l'hypothèse selon laquelle certains disparus se seraient cachés dans la forêt.

Soeurs Aleissia, Blandina et Eugenia, les religieuses infirmières de Xideia qui ont alerté les premières la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI) sur le massacre dont leur avaient fait part les deux lanomanis rescapés, ont affirmé à l'AFP « avoir très peur des représailles des garimpeiros ».

Sur un tableau noir dans la salle des témoignages, la première phrase écrite en lanomani avec la traduction en portugais était : « Wa kiri nomai » (n'aie pas peur).

« Les lanomanis de Xideia, quelque 600 Indiens répartis dans 19 hameaux, souffrent de malnutrition, de la grippe, de la malaria et de la tuberculose », dit soeur Eugenia, la cinquantaine, vêtue d'un tee-shirt et d'un pantalon de jogging.

« Aujourd'hui, les Indiens sont spécialement parés parce qu'ils vont aller à la fête du caxiri » (boisson fermentée à base de manioc), précise-t-elle.

Un responsable de la commission des droits de l'Homme de l'ordre des avocats du Brésil, M. Nelson Barbosa, qui participe aussi à l'audience des témoins, a dit à l'AFP qu'« une décision très énergique de Brasilia devait être prise pour protéger les Indiens et les religieuses ».

« Quatre vingt-dix p. cent de la population de l'État du Roraima — où est située la réserve des 9000 lanomanis, de la taille du Portugal et interdite aux Blancs sans autorisation préalable de la FUNAI — est en faveur des garimpeiros. Être chercheur d'or est la seule alternative de travail dans la région pour des gens sans qualification », a-t-il conclu.

Hier soir, le gouvernement a réuni à Brasilia un Conseil de dé-

de rendre sa décision. Celui de Crockett avait rendu une décision lundi dernier, mais celle-ci avait été gardée secrète en attendant la fin des délibérations du second jury.

Budzyn avait affirmé qu'il n'a jamais frappé la victime tandis que Nevers prétendait avoir agi en état de légitime défense.

Les deux hommes sont passibles de la prison à vie. Ils ont été remis en liberté conditionnelle en attendant le prononcé de la sentence, le 12 octobre prochain.

L'avocat de Nevers a fait savoir qu'il n'étudiera la possibilité d'en appeler qu'après que la sentence aura été prononcée.

Une autopsie avait permis de démontrer que Green, 35 ans, avait été tué d'au moins 14 coups assenés à la tête: une partie du cuir chevelu avait été arrachée par les coups.

Green était un Noir et ses trois assaillants des Blancs mais aucun témoignage n'a permis de croire que la tragédie aurait pu avoir des motifs raciaux.

fense pour examiner l'affaire du massacre et la « souveraineté du Brésil en Amazonie ».

Hier matin, le ministère des Relations extérieures avait interdit à deux diplomates, Diana Page (États-Unis) et Alain Latulipe (Canada) d'entrer dans la réserve indigène bien qu'ils aient l'autorisation de la FUNAI.

Le BON COIN pour une auto...

Nouveau à Laval

Venez voir notre MAZDA Protege

RABAIS DE 1.500\*



mazda JE ME SENS BIEN.

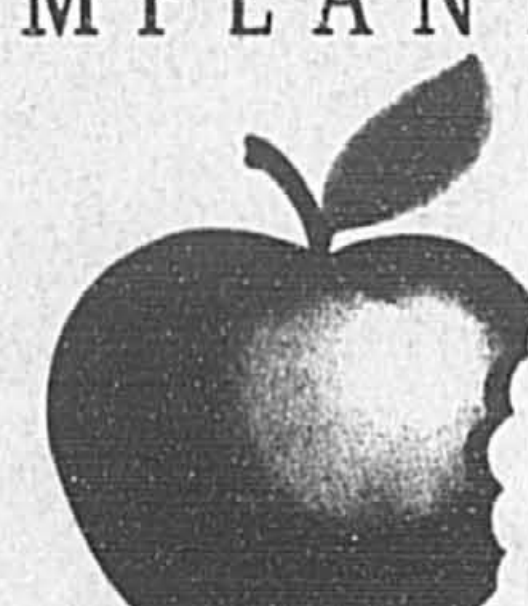
BOURASSA MAZDA 385-9595 VILLE DE LAVAL

... c'est St-Martin et Papineau

IMPLANTS DENTAIRES

CLINIQUE D'IMPLANTOLOGIE ST-JOSEPH

30, boul. St-Joseph Est Bureau 802  
Montréal (Québec) H2T 1G9  
(514) 287-3375  
Dr Paul Roux, chirurgien dentiste



Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme



Vos ongles d'orteils vous causent des problèmes? Ne les cachez plus, traitez-les!

Si vos ongles d'orteils sont épais, friables et décolorés, vous souffrez peut-être d'une infection fongique des ongles.

Or, il existe un nouveau traitement. Pour en savoir davantage, consultez votre médecin ou téléphonez au 1-800-561-0990.



LE DÉFI RENTRÉE Pilon

Magasinez votre liste scolaire chez Pilon! Vous recevrez une CAPSULE CHANCEUSE réduisant votre facture totale jusqu'à 30%

LE DÉFI RENTRÉE OBTENEZ UN RABAIS ADDITIONNEL DE 30%

POUR TOUT ACHAT DE 20 \$ MINIMUM, MOMENT DE REMISE AU LA CAISSE, LE RABAIS EST VALABLE DU 2 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE ET APPLICABLE UNIQUEMENT SUR L'ACHAT EN COURS.

Un rabais supplémentaire sur des centaines d'articles déjà réduits. Surveillez notre circulaire. OFFRE VALABLE EN MAGASIN SEULEMENT.

|   |   |                                    |   |  |
|---|---|------------------------------------|---|--|
| <b>ÎLE DE MONTRÉAL</b>                    | <b>BRUNSWICK</b>                        | <b>JEAN-TALON</b>                  | <b>DES SOURCES</b>                                      | <b>PLACE VILLE-MARIE</b>                           |
| BEAUBIEN<br>765, Beaubien Est<br>Montréal | 950, boul. St-Jean, #9<br>Pointe-Claire | 6476, Jean-Talon Est<br>St-Leonard | 3343-K, boulevard<br>Des Sources<br>Dollard des Ormeaux | 1, Place Ville-Marie<br>boutique 11061<br>Montréal |
| <b>MONT-ROYAL</b>                         | <b>SAINT-JACQUES</b>                    | <b>STE-CATHERINE OUEST</b>         | <b>HENRI-BOURASSA</b>                                   | <b>RIVE-NORD</b>                                   |
| 800, Mont-Royal Est<br>Montréal           | 280, St-Jacques Ouest<br>Montréal       | 1340, Ste-Catherine O.<br>Montréal | 5845, boulevard<br>Henri-Bourassa Est<br>Montréal-Nord  | 1682, St-Martin Ouest<br>Laval                     |
| <b>SAINT-LAURENT</b>                      | <b>DESJARDINS</b>                       | <b>CÔTE-DES-NEIGES</b>             | <b>PRÉSIDENT-KENNEDY</b>                                | <b>RIVE-SUD</b>                                    |
| 8559, boul. St-Laurent<br>Montréal        | Suite 229, C.P. 242<br>Montréal         | 5200, Côte des Neiges<br>Montréal  | 635, avenue du<br>Président Kennedy<br>Montréal         | <b>TASCHEREAU</b>                                  |
| <b>DÉCARIE</b>                            | <b>DOLLARD</b>                          | <b>STE-CATHERINE EST</b>           | <b>TERREBONNE</b>                                       | <b>DU SÉMINAIRE NORD</b>                           |
| 784, boul. Décarie<br>Montréal            | 1411, Dollard<br>Lasalle                | 580, Ste-Catherine Est<br>Montréal | 1348, boul. Moody<br>Terrebonne                         | 355, du Séminaire Nord<br>St-Jean-sur-la-Richelieu |

